

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO

## DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTREAL.

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Volume I.

Montreal, (Bas-Canada.) 1<sup>er</sup> Juin 1859.

No. 11.

SOMMAIRE :—L'Ascension, (Poésic.)—Description de Naples et de ses environs, par Mr. N. Bourassa.—Etudes sur Pothier, par M. D. H. Senechal.—L'alliance Fraternelle sur les bords du fleuve St. Laurent.—Les Pèlerins de Marie.—L'humour, (Poésic.)

Les souscripteurs de l'Écho qui n'ont pas encore soldé leur abonnement, sont priés d'en faire parvenir le prix à M. Jean Thibodeau, au Cabinet de Lecture Paroissial, ou à MM. Duvernay Frères.

### L'ASCENSION.

Quel est Celui qui vole au milieu des nuages,  
Quel est ce Conquérant qui reçoit les hommages  
Des Anges prosternés et des mondes mouvants ?  
Quel est-il, ce Vainqueur dont le visage efface,  
Par l'éclat de ses traits, les soleils de l'espace...  
Et qui vient sur l'aile des vents ?

Quel est Celui qui va, précédé du tonnerre,  
Qui, pour son *escabeau* tient sous ses pieds la terre ;  
Qui pour char de triomphe est monté sur le Ciel ?  
Anges qui l'entourez, quel est Celui qui traîne  
L'enfer, épouvanté de voir dompter sa haine ?  
Est-ce un homme, est-ce l'Éternel ?

Et les Anges disaient, se voilant de leurs ailes :  
"Ouvrez vos battants d'or, ô portes éternelles,  
Seigneur, devant tes pas le Ciel s'inclinera.  
Le front voilé, volez Légions immortelles,  
Ouvrez vos battants d'or, ô portes éternelles  
"Et le Roi de gloire entrera !"

Il vole dans le Ciel au milieu de sa gloire,  
Triomphateur géant au sein de la Victoire,  
Il monte vers son trône, il s'envole au milieu  
D'un cortège de Saints dont il brisa les chaînes,  
Et pour comble d'honneur, aux éternelles plaines,  
Dieu s'avance au devant de Dieu !

Où, c'est le Dieu vivant, un jour plus triomphant  
Sa gloire apparaîtra—Jour de deuil, d'épouvante,  
L'homme verra peser ses crimes, ses vertus,  
Le monde s'engloutir, l'Éternité se faire,  
Le grand vengeur lever le voile du mystère,  
Et lui montrer Dieu dans Jésus !

Où, tu viendras, Seigneur, ainsi que tu l'envoies,  
Pour venger le mépris de tes saintes paroles ;  
Alors tout l'univers verra ta majesté !  
Qu'importe dans le temps, que ta vengeance attende ;  
Les pécheurs pensent-ils que l'oubli les défende...  
Et n'as-tu pas l'Éternité ?

Description de Naples et de ses environs,  
par Mr. N. BOURASSA ; le 14 Decembre 1858. (\*)

M. le Supérieur, Mesdames et Messieurs.

On m'a demandé de venir vous dire quelque chose sur l'Italie : j'y ai consenti à cause d'un sentiment que je n'ai pu raisonner, et qui m'a tout simplement, empêché de refuser. Il est probable que c'était de la *faiblesse*, car je ne sais pas ce que je pourrais vous dire de nouveau sur ce beau pays ; ni quelle valeur pourrait avoir pour d'autres, la description de choses, que j'ai vues et senties pour mon *propre compte* et ma satisfaction intime. Mais puisque j'ai pu me résoudre à venir vous livrer un peu de mes souvenirs, veuillez les accepter avec votre bienveillante nature ; cette bienveillance que je connaissez a fait une partie de ma *faiblesse*. Je vous donne ces pages, sans prétention d'en faire un morceau de littérature, encore moins un chapitre d'érudition.

Les quelques jours que j'ai passés à Naples, ont formé un *épisode* dans mon voyage d'Italie, j'ai trouvé plus facile et plus court de me les rappeler et de vous en parler.

### NAPLES.

La nouvelle d'une éruption considérable du Vésuve était arrivée à Rome depuis quelques jours. On était au 12 Mai 1855, aux plus beaux jours d'Italie. Il y avait un an passé que j'étais à Rome ; un an passé que j'avais dit adieu à ma chère Florence... et trois années écoulées depuis mon départ du Canada. Ce regret des affections passées ; la lassitude que laisse toujours un travail uniforme et prolongé, dans une solitude aussi sévère que celle de la *Ville-Eternelle* me commandaient un changement agréable, m'invitaient à des jouissances nouvelles. Je partis pour Naples.

L'absence du pays donne un besoin incessant de changement et d'émotions nouvelles, qu'il est bon de satisfaire, pour éviter le *mal du pays*. Les affections naturelles du cœur ont besoin d'avoir leur cours comme les eaux d'un ruisseau, qui se corrompent, quand elles cessent de glisser sur la pente qui les entraîne, ou sous le souffle de la brise qui les berce. Les plaisirs de l'imagination ne suffisent pas à l'homme ; quand une fois il a été heureux dans son cœur, il cherche partout ce bonheur absent. Qui le dirait ? non-seulement l'ivresse des sens ne remplace pas le bonheur, mais elle l'appelle ; et l'on cherche encore son Canada sous le ciel de Naples et de Sorrente... On oublie sa neige dans ces champs de fleurs ; ses brumes dans cet azur limpide. Au-delà des horizons

(\*) Voir le rapport de cette Lecture, fait dans le premier numéro de l'Écho.

les plus enchantés, de la nature la plus riante, des rivages les plus célèbres on aperçoit toujours la terre où l'on a commencé à vivre et à aimer. Là est toujours le plus *beau pays du monde*.....

On ne va pas à Naples comme on va à Rome, à Florence ou à Venise, pour voir une ville. Comparativement aux autres capitales d'Italie, Naples renferme peu de monuments remarquables et de chefs-d'œuvre de l'art. A part quelques églises, riches en objets précieux, vénérables par les Reliques qu'elles renferment et par les générations qu'elles ont vu disparaître ; à part deux ou trois couvents, le *Campo-Santo* (le Cimetière), le château St. Elme, le Palais Royal, la *Villa-Reale*, le Théâtre St. Charles, et le beau *Musée-Bourbon*, il reste peu d'objets dans la ville qui soient dignes de la curiosité d'un voyageur un peu pressé. Ce qui caractérise Naples et ses environs, c'est d'être par dessus tout, le plus charmant séjour du monde, une terre pleine des merveilles de la Nature et des souvenirs du passé.

C'est par cette partie de l'Italie que la Grèce a pénétré dans l'Europe Occidentale et nous a transmis sa civilisation et son génie. Cumès, Herculanium, Pompei, Poggudi, Baïa et Naples furent des villes *Grecques* plutôt que *Romaines* (1). Même au XVe Siècle, sous la Maison d'Ajou, elle conservaient encore quelque chose de la langue et des usages d'Athènes : et on trouve, même aujourd'hui, dans l'île d'Ischia, devant Naples, des femmes qui portent un costume grec.

Nos héroïques ancêtres, les Normands, ont aussi imprimé sur ces rivages un souvenir de leurs exploits et de leur beau sang. Issus d'une race qui a visiblement conservé jusqu'au temps de nos pères l'amour des aventures héroïques, ces hommes portaient alors des rivages de la Normandie, sur de petits vaisseaux sans pont, avec une épée et un cœur plein de foi. Après mille privations et mille combats, ils se rendaient jusqu'à JÉRUSALEM ; ayant déposé sur le *Saint-Sépulcre* le tribut de leur adoration et de leur courage, ils revenaient dans leur pays. Un jour qu'une troupe de ces invincibles pèlerins était à Salerne, le Prince Guaymar III, qui régnait sur cette petite ville, requit leurs services contre les Sarrasins qui avaient envahi l'Italie et qui l'assiégeaient lui-même ; c'était vers l'an 900. Les Normands qui n'étaient qu'au nombre de quarante-deux hommes, taillèrent l'ennemi en pièce, et c'est de cet exploit que date leur établissement en Italie.

Plus tard, sous la conduite des fils de Tancred de Hauteville, ils firent, à différentes époques, la conquête de tout le royaume de Naples, et enlevèrent aux Grecs et aux Sarrasins toute la Sicile. Roger, un de leurs chefs, *fendait des hommes à coup d'épée* ; et à la tête de quelques soldats, il *mettait le siège devant des villes fortes*. C'est à la foi et au sang de cette race de héros que l'Italie doit l'expulsion des Sarrasins, de

son territoire : et c'est sans doute à son énergie, que le Royaume de Naples et la Sicile doivent la fondation de leurs plus vigoureuses institutions, le rétablissement de plusieurs villes, et les principes d'une nouvelle civilisation. Beaucoup de beaux monuments rappellent l'époque des Normands ; dans cette partie de l'Italie, surtout en Sicile.

Un de mes premiers soins, en touchant Naples, ce fut d'aller contempler la ville, d'un lieu élevé, et je montai au Château-St.-Elme, ou à la Chartreuse St. Martin.

#### CHARTREUSE DE ST. MARTIN.

C'est, après le Vésuve et le Couvent des Camaldules, le point le plus élevé du Golfe de Naples. On y monte par une multitude de détours, de passages étroits et obscurs : c'est le quartier le plus ancien, le plus délabré et le plus bizarre de la ville. On reste longtemps enfermé dans ce labyrinthe de vieilleries échafaudées les unes sur les autres, avant d'arriver au cloître ; mais quand on est parvenu enfin à cette hauteur, tout-à-coup la vue s'échappe. C'est ici seulement qu'elle peut bien s'élever et planer librement dans l'immensité d'un horizon sans borne, au-dessus des vallées, des collines, des villages et des mers. L'âme étreinte jusqu'alors dans l'œuvre-misérable de l'homme, veut suivre l'œil ; elle s'élève, elle grandit, et semble s'élançer, avec vos soupirs, dans cette œuvre magnifique de Dieu. Combien la beauté, surtout quand elle a quelque chose de vague et de grand comme l'infini, saisit l'âme ! et comme l'âme a besoin de l'infini !

Je n'ai jamais autant éprouvé ce sentiment que sur le *belvédère* de la Chartreuse de Naples. Toute la ville semble sous vos pieds : le Golfe bleu s'étend au-devant, avec son cercle d'îles et de promontoires ; l'œil embrasse de chaque côté les plaines riannes de la Campanie et les côtes de *Castellamare* ; au-delà, le Vésuve et la longue chaîne des Appennins ; et par-dessus tout, la voûte immense du Ciel, où monte seule la fumée du Vésuve, comme une colonne d'encens dans le temple du Créateur.

Voilà le point où les Chartreux ont élevé un autel pour offrir à Dieu le Divin Sacrifice, leurs chants et leurs prières. Le couvent est un des beaux monuments de Naples ; j'eus le plaisir d'y rencontrer un Vénérable Religieux dont le nom m'était depuis longtemps connu ; et qui, par son bienveillant accueil, me donna l'occasion d'ajouter à ce nom, un nouveau souvenir. Il s'appelait le père *Dom Rémi Billaudèle* ; c'est je crois, le seul frère du Vénérable Supérieur que Montréal a si bien connu et si bien apprécié. Il fit pour moi, me dit-il, la même dépense de temps et de discours qu'il avait faite pour Nicolas, Empereur de Russie, lors de sa visite à Naples. Il me conduisit partout où je pouvais pénétrer ; me donnant l'histoire des lieux et des objets qui m'intéressaient le plus, et mélangeait ses discours de réflexions sur les événements de ce monde, sur le bonheur de la solitude et sur les divers accidents de sa vie. Une gaieté calme, le charme de la solitude, une franchise de soldat de Dieu, donnaient un charme à sa conversation ; et je m'éloignai difficilement de sa petite cellule, après y être resté quelques heures. En nous séparant, il me dit cette phrase charmante à l'adresse de son frère, et que je ne puis vous cacher : " je m'unis maintenant avec lui, dans le cœur de toutes les bonnes personnes, qui viennent à différentes époques, (comme vous avez fait), me parler de lui, Il

(1) La fondation de la colonie *Eubiéenne*, c'est-à-dire *Grecque*, sur le rivage de Cumès, est un fait classique :

Et tandem *Euboicis* Cumarum allabitar oris.

Excisum *Euboicæ* latus ingens rupis in antrum.

Unde locum *Grati* dixerunt nomine.

Le nom même de Naples est tout grec *neós polis* et signifie pour ceux qui la fondèrent, *Ville Nouvelle*, nom que les colons de tous les temps et de tous les pays aiment à donner aux nouvelles terres qu'ils découvrent. Comme nous disons : Nouvelle-France, Nouvelle-Orléans, Terre-Neuve, Neufchâtel, New-York, New-England : ou par contraire *Civitta-Veschia*, c'est-à-dire *Ville-Vieille*.

“semble que depuis quelques années nous nous sommes rapprochés ; je vois plus souvent des *Canadiens* et j'attends dans le calme de cette belle solitude le moment qui nous réunira dans un séjour encore meilleur. . . . .”

L'Eglise de la Chartreuse renferme des tableaux remarquables du *Spagnoletto* et d'autres Peintres Napolitains, mais je ne puis pas m'y arrêter, non plus qu'à tous ceux qui remplissent les galeries et les églises de Naples. L'*Ecole Napolitaine* a tellement produit qu'on ne sait plus où loger son œuvre ; mais on ne sait pas non plus à quelle partie de cette œuvre adresser son admiration. L'abondance des produits de l'esprit ne dit rien en faveur de leur supériorité. L'*Ecole de Naples* en est une preuve. Après avoir parcouru toutes les collections de la ville, je dus me résigner à ne pas y trouver, à part quelques belles inspirations, du Spagnoletto, un tableau d'une *grande élévation de style*. Les Napolitains sont les *Enfants-Gâtés* de la Nature, ils l'aiment telle qu'ils la voient, et la copient sans la choisir. Comment expliquer cela chez un peuple qui a d'ailleurs le sentiment universel du beau ? . . . .

Cependant, outre l'œuvre de sa propre école, Naples possède encore une belle collection de peintures étrangères. J'ai trouvé dans quelques Sacristies, et surtout dans les salles du *Musée-Bourbon*, des chefs-d'œuvre du Pérugin du Beato-Angelico, de Raphaël, du Titien, de Luini, que je connaissais déjà par la gravure et que je pus admirer, d'autant plus qu'ils étaient à Naples. Cela seul ferait du *Musée-Bourbon* une des plus riches collections de l'Europe, s'il ne possédait pas en outre, sa galerie unique des fresques d'Herculanum et de Pompéi : et le plus grand nombre de beaux marbres antiques qu'il soit possible de voir réunis, hors des collections de Rome.

En héritant des biens des Farnèse, le Roi de Naples a enrichi sa Capitale de trésors inappréciables, au point de vue de l'art.

Je voudrais m'arrêter un instant devant quelques-unes de ces merveilles du *ciseau Grec* ; je voudrais vous conduire à travers ces salles interminables, magnifiquement décorées, où s'étaient toutes ces nobles dépouilles de peuples nobles qui ne sont plus : je voudrais vous dire les perfections que ces œuvres renferment : mais ce serait trop long, et peut-être inutile ; en ébauchant en parole, ce qui n'est fait que pour être vu, je courrais le risque d'être *mauvais peintre*, et de vous ennuyer beaucoup sans rien vous faire voir.

#### VÉSUVÉ.

J'étais à Naples depuis trois jours, et je n'avais pas encore pu monter au Vésuve, ayant été retenu par mes compagnons de voyage et par un peu de mauvais temps. Enfin, le soir du troisième jour étant fixé entre nous, pour la visite au volcan, nous partîmes vers sept heures, par un temps pluvieux. Nous étions cinq enfermés dans la même voiture ; deux chevaux vigoureux nous entraînaient à la course ; et un habile cocher, avec un guide pourvu d'une torche, étaient chargés de nous conduire *vivants* jusqu'au pied du cratère. C'est ce qu'ils firent plus qu'à la satisfaction générale. Les cochers Napolitains sont d'une *grande habileté* et les guides d'une *grande témérité* : il est bon de ne pas leur confier trop aveuglement sa vie ; pour quelques francs, ils usent largement du permis.

Ce soir là, à peine avions nous commencé à monter sur les flancs nus de la montagne qu'une tempête affreuse s'éleva : La pluie ruisselait et les vents se déchânaient sur les rochers avec un bruit épouvantable,

Quand la voiture passait sur les sommets les plus escarpés de la route, elle semblait se pencher sous le vent ; les chevaux bronchaient et notre torche de bitume étant soufflée tout-à-coup, nous demeurions dans une obscurité complète sur le bord d'immenses précipices. Il nous devint bientôt impossible de rallumer notre flambeau, la pluie l'ayant pénétré au point que la flamme refusait de s'y attacher. Nous marchions incertains à la lueur des reflets que nous jetaient de temps en temps, par dessus les rochers les nuages enflammés du volcan. Nous étions seuls sur la montagne ; aucun autre voyageur n'avait eu l'imprudence de s'y aventurer avec nous. Cependant nos guides persistaient à n'y voir aucun danger, et ils nous persuadaient qu'il était plus prudent de continuer la route, jusqu'à l'Hermitage où nous pourrions trouver un abri ; ce que nous fîmes.

Cet Hermitage est une maison bâtie au pied du cratère et où stationnent quelques hommes de police placés là par le Gouvernement pour protéger les visiteurs et les diriger dans les endroits périlleux : c'est là que les voitures s'arrêtent. Après un instant de repos, nous partîmes à pied ; il pleuvait encore ; mais le spectacle que nous avions en perspective et qui s'offrit bientôt à nos yeux, nous fit oublier le temps et la fatigue. Nous arrivions devant le plus étonnant tableau qu'un homme puisse contempler impunément. Parvenus à un mille au-dessous de la gueule du volcan, une rivière de lave descendait devant nous, au fond d'un ravin large et profond qu'elle remplissait quelque fois sur un espace de dix arpents. Le lit de ce ravin formé d'anciennes laves refroidies et noires comme la nuit, faisait mieux ressortir la couleur de fer-en-fusion qu'avait le torrent. Toute la scène était éclairée d'une lumière rouge : une longue traînée de nuages et de fumée roulée en tourbillons courait dans le ciel : au-dessus, on apercevait les sommets calcinés des rochers ; et autour de nous, l'abîme et les ténèbres semblaient infinis. A un endroit, le torrent arrêté par un obstacle, amassait ses ondes pesantes, puis les précipitait de l'autre côté, brisant et renversant d'énormes blocs de rochers ou de matière noire, avec un bruit qu'augmentaient la nuit et les échos de la montagne. C'était une *cataracte* de feu et de rochers. Plus loin, le torrent fauchait un jeune bois et entraînait dans sa course, comme une moisson légère, les arbres enflammés. Le Dante n'a rien mis sur les bords de son Styx, de plus grandiose et de plus infernal que ce tableau.

A l'endroit où nous étions, la lave devait couir avec une vitesse de six milles à l'heure ; et elle était d'une consistance telle, que nous pouvions faire glisser dessus, des fragments considérables de celle refroidie sur laquelle nous marchions, sans que la surface du torrent en parut altérée. Ces projectiles roulaient sur la masse enflammée comme sur un pavé de marbre. On m'a dit qu'une Anglaise, *bien chaussée*, avait traversée à la course un *ruisseau* de cette nature. . . . Les Anglais et les Anglaises ont tenté un peu de tout dans ce monde, si l'on en croit l'histoire. Quoiqu'il en soit, je ne vois pas jusqu'à quel point une semblable tentative serait impraticable, tout un peu téméraire qu'elle soit.

Ces faits laissent une idée de la force que peut avoir cette redoutable masse. Rien ne peut lui résister ; elle a parfois rasé des villages entiers. Cependant, elle ne marche pas toujours avec la même vitesse dans toute sa course : en se refroidissant, elle se durcit et n'avance plus que par secousses, à chaque gorgée nouvelle que vomit le volcan.

Après un instant passé devant ce tableau, nous montâmes au Cratère. Il est formé aujourd'hui de plusieurs ouvertures sur le flanc de celui qui existait anciennement. Nous pûmes arriver jusqu'à son sommet, un ralentissement dans l'éruption avait permis à la lave de former une croûte assez épaisse sur quelques-unes des ouvertures ; de sorte qu'il était possible de marcher dessus, sans trop de danger d'y enfoncer, ni même de se brûler. Nous n'étions cependant séparés des matières en fusion que par une épaisseur de quelques pouces. Nous pouvions même, à travers les crevasses de notre plancher improvisé, voir ces matières fuir sous nos pieds en bouillonnant, avec une rapidité étourdissante. Ici, je dois dire que le plus vieux d'entre nous avait vingt-sept ans. A cet âge, les dangers sont encore des plaisirs, la curiosité n'a pas de bornes, la mort est une grimace, qu'on ne s'arrête pas à regarder ; et . . . . la sagesse est rarement née. Nous avions d'ailleurs un *certificat d'existence* de par notre guide, qui nous l'avait laissé. . . . *un peu plus bas.*

Le vent avait soufflé jusqu'alors du côté par où nous étions montés ; et il jettait en avant cette épaisse fumée de soufre qui s'échappe continuellement du cratère ; mais tout-à-coup, venant à changer, il nous enveloppa d'un nuage qui faillit nous ensevelir pour toujours. Chacun se précipita au hasard vers la base du volcan ; et quand nous fûmes sortis de cette atmosphère affreuse, deux ou trois d'entre nous étaient à bout de leur force. Cela boma notre exploration. Chacun emportait dans sa poche, un échantillon de matière volcanique, et dans sa mémoire un avis pour ceux qui désirent aller se promener au Vésuve.

#### AUTRES ACCIDENTS VOLCANIQUES AUTOUR DE NAPLES.

Le Volcan qui menace Naples a changé cent fois l'aspect des environs de cette Capitale ; et, à des distances considérables tout autour d'elle, on retrouve les effets du même travail souterrain. Il semble, en regardant à vol d'oiseau, tout ce territoire, qu'on voie un champ que la charrue a sillonné ; les ruines et les édifices nouveaux sortent de la terre bouleversée ; comme la végétation morte et la végétation naissante sortent de dessous les couches d'une pièce de labour.

Toutes les côtes et les îles du Golfe abondent en sources d'eau sulfureuse ou saline. A Ischia, île située à quelques lieues de la Capitale, les montagnes fument encore à leur sommet ; sur le rivage de Pozzuoli, on trouve la *Solfalara*. C'est une caverne ouverte dans le côté d'un grand cratère rempli de cendre depuis des siècles. Du sein de cette gorge profonde s'échappe, en déchirant l'air, une colonne de soufre et de vapeur, qui peut asphyxier, et brûler à plusieurs pieds de distance de l'ouverture.

*Quam super haud ullæ poterant impune volantes  
Tenderè iter pennis, talis sese halitus atris  
Faucibus effundens superà ad convexa ferebat aornon*  
(*avernum*)  
*Undè locum Graii dixerunt nomine.* (Æneid. vii. v. 239  
et suiv.)

Souvent, la nuit, tous les terrains environnants semblent enflammés. Un puit est creusé tout près de là, et on en retire, à une profondeur de cent-vingt pieds, des eaux bouillantes, saturées de différents produits chimiques. Si on met l'oreille sur le sol, on croit entendre le bruit d'une immense bouilloire. A quelque distance, on trouve le Lac d'*Agnano* qui n'est qu'un cratère éteint, rempli d'eau ; et à côté, la *Stuffa di San Germino*, (*l'Étuve de St. Ger-*

*main*) où la vapeur s'élève jusqu'à quarante degrés Réaumur. On voit encore dans ces environs la grotte du *chièn*, au fond de laquelle flotte sans cesse une couche d'acide carbonique d'un pied d'épaisseur. Dans un autre endroit, s'élève le *Monte Nuovo*, le *Mont-Neuf*, qui sortit tout-à-coup de terre, durant une éruption, le 29 Septembre 1538 ; et à quelques milles de là, la *Stuffa di Nerone*, (*l'Étuve de Néron*) large et profonde crevasse survenue dans un rocher, et dans laquelle je pus prendre un bain de vapeur, pendant que je me faisais cuire des œufs pour mon déjeuner. Ces faits et mille autres accidents semblables qu'on trouve à différentes distances, tout autour de Naples, montrent que le territoire entier de cette Capitale, n'est que le couvert d'un immense Volcan souterrain aux nombreux soupiraux, distants les uns des autres de plusieurs lieues et dont le Vésuve n'est qu'une des bouches. C'est au milieu de ce formidable entourage qu'est venue s'associer, il y a plus de deux mille ans, comme sur l'écuime d'un creuset brûlant, une ville de cinq cents mille âmes, la plus gaie, la plus insouciance du monde.

Les ravages produits par des causes volcaniques, dans cette partie de l'Italie sont incalculables. Tout le monde a lu avec effroi, les terribles détails de ce tremblement de terre, qui a écrasé durant une seule nuit de Décembre dernier, (1857) près de vingt mille habitants sous les ruines de leurs maisons !. . . Il y a plus de deux siècles, en 1631, durant le même mois de Décembre, une éruption terrible s'était produite. Celle-là voila tout le ciel d'une fumée noire, réduisit en cendres plusieurs villages du côté de *Torre del Greco*, et inonda la campagne de torrents d'eau bouillante, dans lesquels des centaines de malheureux trouvèrent la mort.

En 472, s'il faut en croire les récits des historiens, les cendres du volcan, continuellement élevées pendant plusieurs jours, furent portées par les vents jusqu'à Constantinople. Enfin, durant cette nuit lugubre de l'année 79 que Plinè a décrite : après des tonnerres souterrains, des secousses sous le sol qui balançaient comme des jonets, les villes et les montagnes, une explosion affreuse se fit au sommet du Vésuve ; des nuages de fumée et de cendre enveloppèrent l'horizon et portèrent les ténèbres jusque sur les rivages de l'Afrique ; un instant le volcan sembla ouvrir toutes ses issues, et vomir toutes ses entrailles :

*Avulsaque viscera montis*

*Erigit eructans . . . . . Æneid. iii. v. 575. 6.*

des cendres rouges, des pierres en fusion, des torrents d'eau, venaient s'abattre par couche sur les villes voisines ; les toits étaient enfoncés, les maisons violemment secouées, puis comblées, puis ensevelies pour toujours. Les habitants éperdus d'épouvante, erraient au hasard dans les campagnes, fuyant et ne sachant où fuir ; la mort les saisissant partout dans les ténèbres : ils tombaient asphyxiés ou écrasés sous la chute de pierres et de quartiers de roches calcinées. Qui pourrait dire les angoisses, les déchirements de cœur, et toutes les scènes lamentables que cette nuit ensevelit dans ses ombres ? . . . .

Le lendemain de la catastrophe, Herculannum, Pompéi et Stabia étaient effacées de la terre : on marchait dessus, comme sur une prairie ; après une tombée de neige ; et l'on vit passer sur ce champ nivelé, quelques parents, des mères, des épouses. leur visage était baigné de pleurs, ils regardaient autour d'eux. . . et . . . ne voyaient plus rien que des cendres fumantes.

## HERCULANUM.

Le Vésuve m'a conduit à Herculanium et à Pompei, je ne m'en éloignerai pas sans vous en parler.

La première de ces deux villes infortunées est aujourd'hui à près de quatre-vingt pieds sous terre et Portici un des beaux faubourgs de Naples s'est établi au-dessus.

Pondée dit-on par Hercule, la ville qui portait son nom, était sous Auguste, habitée par des familles Romaines très-distinguées. Il est bien regrettable que la présence de Portici bâti au-dessus d'elle rende si difficiles les excavations que l'on y pratique aujourd'hui. Il n'y a pas de doute que les édifices d'Herculanium mieux conservés et plus somptueux que ceux de Pompei, sa sœur, enterrée comme elle, offriraient aux visiteurs beaucoup plus d'intérêt que ceux de cette dernière ; mais dans la crainte de voir s'effondrer le sol et écrouler les maisons qui s'élèvent dessus, le Gouvernement a été forcé de faire combler les parties déjà explorées de la ville souterraine d'Hercule, après en avoir enlevé tout ce qui pouvait offrir quelque intérêt pour la science et les arts. Les travaux qui se continuent encore aujourd'hui sont dirigés d'après le même procédé. Il devient donc presque inutile de descendre dans ces souterrains dépouillés, quand on a vu Pompei et le Musée-Bourbon, à moins que l'on veuille étudier l'Amphithéâtre, le seul monument facile à visiter et qui ressemble d'ailleurs à tous les Amphithéâtres Romains.

Une des choses les plus intéressantes qui aient été retirées de ces fouilles, est la collection qu'on appelle des "Papi." Ce sont des feuilles d'écorce ou de parchemin, roulées les unes sur les autres et calcinées au point que quand on voudrait les développer, elles se briseraient comme des feuilles séchées. En regardant attentivement ces rouleaux de charbons, qu'on avait d'abord négligés, on découvrit qu'ils étaient couverts de caractères Grecs, et que l'on avait sous la main une bibliothèque entière de nouveaux manuscrits. Aussitôt un Religieux, le Père Antonio Piaggi, joignant à une rare aptitude pour ce genre de travail une persévérance égale, se mit à inventer et à employer les moyens les plus ingénieux pour déchiffrer, sans en perdre la moindre partie, ces livres en cendre. Il y réussit. Aujourd'hui 500 de ces rouleaux de "Papi," sont développés, transcrits et traduits, et une commission d'hommes spéciaux est sans cesse occupée à cette noble tâche. Plusieurs ouvrages inconnus sur la Philosophie, sur la littérature et les Arts seront bientôt livrés à la publicité.

## POMPEI.

## Intérieur des anciennes Habitations Romaines.

A quelques milles d'Herculanium, dans un champ uni et fertile, on cultivait la vigne depuis à-peu-près dix-sept siècles, quand un vigneron découvrit en plantant une bouture, qu'il se trouvait au sommet d'une maison. Il avait exhumé Pompei : c'est de là que datent les travaux de déblaiement qui se continuent encore aujourd'hui, et qui ont mis à jour toute la muraille d'enceinte et la cinquième partie de la ville.

Rien peut-être n'a servi autant à l'étude et à la connaissance de l'art et des usages antiques que la découverte des ruines de Pompei. Dès les premières fouilles, ordonnées par Charles III, vers la fin du siècle dernier, on a pu constater, et on peut encore le faire tous les jours, que les anciens avaient la connaissance et l'usage d'une quantité de choses que nous

croions avoir inventées, et d'une foule d'autres que nous ne connaissons pas. On peut aussi jouir et goûter un peu de leur intimité, dans ces demeures, fermées soudainement au milieu de l'activité d'une existence vigoureuse et conservée, sous l'enveloppe d'une matière heureusement propre à prévenir la décomposition et la ruine.

Les documents de l'histoire ne nous font connaître des Romains que leur existence comme Nation ; on ne voit les individus que sur la Place Publique, au Sénat, ou courant à la conquête du monde. A Pompei, on les voit au foyer domestique ; on entre dans l'asile de la famille, l'*Familia* ; on assiste au *Res domi*. Les objets trouvés dans les maisons et les peintures allégoriques qui en recouvrent les murs peuvent nous dire, sinon les noms de ceux qui les habitaient, très-souvent au moins, la profession qu'ils exerçaient. Ici, on entre chez un *traiteur* ; là, chez un *boulangier* ; quelques pains bien conservés portent encore son nom. Ailleurs on rencontre une *buvette* ; des *petits bons-hommes* peints sur les murailles vous offrent encore à boire. Plus loin, on fait une visite au *Chirurgien*, tous ses instruments étaient dans son office ; et ceux qui y entrèrent la première fois, auraient pu sans désespérer, s'y couper des bras et des jambes : ces instruments étaient fraîchement aiguisés ; et il y en avait en quantité. Plus loin, on entre dans l'atelier d'un *sculpteur* ; en ouvrant, on aurait cru qu'il venait de s'absenter. Sa statue ébauchée était là, debout ; autour, on voyait quelques banquettes disposées pour le besoin de l'artiste durant son travail ; à terre, gisaient les *ciseaux*, jetés en désordre selon la mauvaise habitude de *tous ces gens-là* (1). Dans un autre endroit, on entre dans les *Thermes* (bains publics,) des banes sont sous les portiques pour recevoir ceux qui attendaient leur tour ; au milieu, s'ouvre une anti-chambre ; puis, un corridor vous conduit à la salle de *toilette* ; de là, vous pouvez entrer aux bains ; il y en a de *vapeur*, *d'eau chaude* et *d'eau froide* ; un grand bassin de bronze est encore prêt à recevoir le feu.

On peut aussi, si l'on y tient, faire visite au *meunier* de l'endroit ; il n'y a aucun danger de *s'enfarmer* chez lui ; la farine ainsi que le bled qu'on y a trouvés étaient contenus dans de grands vases, rangés soigneusement près des murs. Le même citoyen avait aussi une fabrique de pâtes sèches. Les Napolitains, touchent à la preuve que les Romains étaient aussi heureux qu'ils le sont, et qu'ils mangeaient du *macaroni*.

Je vous ai fait visiter des maisons, qui étaient, par leur destination, autant celles du public que des particuliers ; si vous désirez maintenant connaître la demeure privée d'un honnête rentier de ce temps-là, il y en a de très-élégantes, et de très-riches.

La vie de famille et la vie publique, étaient entièrement distinctes chez les Romains ; ce qui devait donner beaucoup plus de charme à l'une et à l'autre ; tant que les mœurs furent pures. Le père de famille, en laissant la rue pour entrer dans sa maison, s'y trouvait parfaitement isolé de tout ce qui était étranger aux affections de son foyer ; il ne voyait chez lui, que des parents ou des amis ; presque toutes les affaires d'un intérêt extérieur se traitaient aux *Basiliques*, au *Forum*, ou aux *Bains publics*. La porte de la maison était la seule ouverture qui donnait sur la rue ;

(1) On n'oubliera pas que M. le Lecteur se met de la partie, c'est ce qui lui fait dire spirituellement et plaisamment : *Ces gens-là*.

car on ne peut considérer comme fenêtre, quelques ovales percés au haut des étages supérieurs et que l'on ne rencontre que dans un petit nombre de maisons. Aucun œil indiscret ne pouvait se glisser du dehors, pour venir les troubler, au milieu des joies ou des chagrins de famille; aucun regard curieux ou moqueur ne pouvait non plus du dedans, au travers d'un rideau facile, employer les heures à suivre le passant, à se railler de sa toilette ou de sa figure; aucune oreille perfide ne pouvait enfin, ni du dehors ni du dedans, saisir les secrets qui tantôt s'introduisent, ou tantôt s'échappent par nos fenêtres. Le *Cancan* devait être un dieu inconnu aux anciens, (eux qui en avaient de tant d'espèces). C'est un personnage de notre invention; c'est le Dieu qui préside aux fenêtres. Le propriétaire et le père avaient une garantie de plus que nous, contre le séducteur, le ravisseur et le voleur, trois dangereux oiseaux de nuit.

Les serviteurs, quelquefois même les esclaves, étaient admis dans les affections renfermées dans cette enceinte, ils faisaient partie de la *Familia*; ce qui tendait à les empêcher de devenir, comme chez nous quelquefois, les délateurs des secrets de maison. La Famille consommait donc, sans partage, dans ces sanctuaires de l'intimité, sous la protection de ses *Pénates*, tous ses chagrins, toutes ses joies, et elle en conservait longtemps le souvenir.

Bien des peuples civilisés du jour, pourraient tirer, des cendres de Pompéi et des vieux monuments des beaux temps de la vieille Rome, des modèles de bon goût et de leçons de bien-vivre. Voici du reste une esquisse de leur intérieur.

Après avoir franchi le seuil de la porte, on se trouve dans un petit corridor, appelé *Prothyrum*, (1) pavé en mosaïque, et décoré de peintures. C'est là où l'on aperçoit souvent écrit sous son pied, ces paroles: *Salve: cave canem; salut, gare au chien*. Après une seconde porte, on entre dans une cour intérieure; autour règne un portique soutenu de colonnes, et au milieu se trouve l'*Impluvium*; bassin destiné à recevoir les eaux du ciel qui y sont conduites, par un revêtement de grandes dalles, en marbre, ou par un parquet incliné, en mosaïque. Sous les portiques, s'ouvrent les chambres des domestiques, placées les unes à la suite des autres, comme dans les vieux cloîtres italiens; elles communiquent rarement entr'elles. Au fond de cette première enceinte, se trouve une salle de réception, s'unissant aux appartements de la famille par des couloirs étroits et donnant sur une seconde cour. Ce n'est qu'après avoir dépassé cette dernière salle, que l'on entre véritablement dans le sanctuaire des *Pénates*, dans l'intimité du foyer domestique. Serviteurs et étrangers s'arrêtaient-là; ou s'ils dépassaient la limite, ils ne franchissaient jamais l'entrée d'un appartement de la Famille sans y être appelés. Ils pouvaient, au besoin, circuler sous les portiques; aller à la cuisine ou à la dépense, pièces ordinairement situées au fond de cette seconde enceinte; ou bien encore, dans cette même cour qui servait aussi de jardin, cueillir les fruits ou les fleurs qu'on y cultivait. Toutes les chambres s'ouvraient comme dans la première cour, sous le portique, ou au-dessus, quand les maisons avaient plus d'un étage.

C'est ici où la richesse et le bon goût du maître se faisaient surtout remarquer; et j'avoue que je n'ai rien vu de mieux conçu dans le plan général; de plus simple et de plus pur dans la forme; enfin de

plus agréable à habiter que ces demeures. Des fontaines élégantes, ornées de statues et de coquilles placées au milieu ou au fond de la cour, coulaient sans cesse, répandant la fraîcheur et une douce harmonie sous les portiques. Les enfants avaient un tapis de verdure pour s'y ébattre au grand air, sous les yeux de leur mère, et loin des périls de la rue. La famille pouvait se livrer à ses travaux domestiques, sans être enfermée sous le toit: elle passait ses beaux soirs dehors, près des fontaines ou des vases de fleurs, s'éclairant des rayons de la lune ou de la lumière abondante de ces grands candélabres à trépied sculpté, qu'ils pouvaient transporter partout. Des mosaïques, représentant des sujets de la Fable, parent encore tous les appartements; des stucs et des peintures charmantes décorent encore tous les murs. Ce sont de simples caprices de pinceau; des grotesques élégants; de petites figures dansantes, pleines de grâce; enfin des tableaux représentant les exploits des Héros et des demi-Dieux, et où l'art antique apparaît dans toute sa perfection.

L'art chez les anciens, était descendu dans les moindres détails de la vie domestique. J'ai vu des marmites sorties de Pompéi, dont les anses étaient des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie; et qui portaient sur leur bord de charmants grotesques en argent, incrustés et ciselés. Il est étonnant d'observer, comme dans ces petites choses, le génie Grec a conservé ce caractère de simplicité, de sobriété et de pureté de forme qu'il a imprimé à toutes ses œuvres importantes. Vous dites, en apercevant ces longues suites de vases Etrusques, et ces milliers d'objets destinés à des usages familiers, exposés dans le Musée-Bourbon: ces objets ont appartenu à ceux qui ont bâti le Parthenon, et le Panthéon d'Agrippa. Rien dans Pompéi ne vous rappelle ce que nous appelons dans l'art le Rococo, ou le flamboyant; ces dévergondages sortis d'esprits étroits, qui voient la grâce et la perfection dans le détail et l'enjolivure; et qui en habillent toutes leurs créations. Il y a bien ici et là, quelques écarts de pinceau, au point de vue moral, (et l'on s'attend à en voir beaucoup plus dans une ville payenne;) il y a aussi des œuvres plus négligées que d'autres; mais le goût est invariable partout; toujours de la simplicité dans la conception, et de la grâce dans la forme. L'Art Grec n'a pas eu notre dix-huitième siècle. Il a grandi avec les années d'Homère, et il a disparu avec celles de Constantin, projetant plus ou moins d'éclat durant cette longue période du paganisme; mais il semble avoir été exempt de ces débauches transitoires du goût, de ces oublis momentanés du beau qu'on remarque chez les modernes; et qu'on ne peut expliquer que par ces révolutions profondes qui sont venues altérer notre existence morale.

On a trouvé dans les parties actuellement découvertes d'*Herculanum* et de *Pompéi*, à peu près tout ce qui pouvait être en usage chez les peuples de ces temps-là; et beaucoup de ces objets sont, à peu près les mêmes que ceux que l'on retrouve au milieu des populations Italiennes du jour. Ceux qui sont faits de matière précieuse, et les monnaies de valeur se trouvent en petit nombre comparativement aux autres: ce qui, avec le peu de restes humains découverts jusqu'à ce jour, tendrait à prouver que les habitants eurent le temps de se sauver et d'emporter ce qu'ils avaient de plus précieux. Soixante à quatre-vingt squelettes seulement ont été retirés de dessous les cendres de Pompéi, dont vingt étaient ensevelis dans une cave de la maison de Diomède l'affranchi. On a cru découvrir parmi ces formes humaines la fem-

(1) Du mot Grec *Prothura*, espace en avant de la porte.

me de ce riche citoyen ; elle portait encore une longue chevelure, ornée d'un bandeau en or ; et une bourse en soie, remplie de pièces de monnaie, dans les phalanges encore serrées de sa main droite. Aux portes de la ville ou du théâtre, on a trouvé deux sentinelles s'échées dans leur armure. Ces Romains s'étaient-ils endormis dans leur *guérite*, ou avaient-ils refusé de laisser le poste et de fuir devant le désastre?... C'est le mystère de la mort. Aujourd'hui un de ces gardes est dans le *Musée-Bourbon*, encore revêtu de son armure : il semble veiller sur ces milliers d'objets exhumés avec lui, du tombeau de la patrie, et des ténèbres d'une civilisation morte.

#### MUSÉE BOURBON.

J'ai consacré bien des heures à visiter les longues salles du *Musée de Naples*, remplies de toutes ces *vieilles choses*. J'y revenais sans cesse ; ma curiosité ne se lassait jamais. La salle appelée, "*des objets précieux*," attire surtout l'intérêt. On y voit des *camées* d'un travail si fin, qu'ils nécessitent l'usage d'un microscope pour les étudier ; on y voit des *verres de couleur*, des bijoux de toute espèce ; des marinades d'*olives*, si bien conservées, qu'on a pu en manger quand on les découvrit ; on y remarque des *plats* remplis de *linge*, roulé pièce sur pièce, comme après un premier lavage : le *Vésuve* aura interrompu la besogne.—Dans d'autres vases, sont des *œufs*, un peu brisés, mais dont la *coquille* est encore blanche ; des *fruits* et des *noix* de toute espèce, séchés ou calcinés : des *Céréales*, du *grain* et de la *furine* ; l'envie pourrait prendre d'en faire des pâtisseries, s'il n'y en avait pas tout à côté, qui semblent faites de la veille et sortir de chez un traiteur Napolitain : elles ont tout-à-fait la forme de ces *échaudés* ronds que les Italiens appellent *ciambelle*. On voit encore des *tissus* de diverses espèces : de la *soie* sur roulean ; des *lampes* dont les *mèches* trempent encore dans l'*huile* dont elles furent remplies : des *bourses* tricotées en soie de couleur, et qui ressemblent à celles que j'ai vues bien souvent présentées par d'aimables *Élèves* de nos convents, à leur père le jour de sa fête, ou à leur *cousin*, quand il sortait du collège.

Mais je vous ai retenu trop longtemps dans la tombe du passé ; revenons à la vie.

(A Continuer.)

Étude Historique et Biographique sur POTHIER,

par Mr. D. H. SENEAL, Président du Cercle

Littéraire ; le 14 Janvier 1858.

M. le Supérieur, Mesdames et Messieurs,

La jolie ville d'Orléans a bien ses titres à la célébrité ; et sans parler des deux sièges fameux qu'elle soutint, l'un au Ve, l'autre au XVe siècle ; sans dire qu'elle fut délivrée d'Attila par les prières de saint Aignan ; sans rappeler que prête à tomber au pouvoir des Anglais elle fut sauvée par les exploits de Jeanne d'Arc ; passant sous silence le fameux érudit Bongars le Jésuite Pétau, Amelot de la Houssaye ; laissant même de côté l'abbé Gédouin, Fuet et le Vassor, elle

se présente encore glorieuse avec le nom du plus grand Juriconsulte de l'Ecole ancienne de Droit Français. Pothier naquit à Orléans le 9 janvier 1699.

Cet homme que son travail et son génie devaient élever plus haut que les Cujas et les Dumoulin, offre, au milieu de la corruption et de l'impiété qui envahissaient la France à cette époque, un spectacle digne d'admiration ; celui d'une lutte constante soutenue avec l'énergie d'un caractère noble et élevé contre les passions qui souillent le cœur et énervent l'âme ; celui d'une vie de travail et de dévouement dont chaque heure en s'envolant, portait à la Patrie un honorable tribut. Génie modeste et bon il enrichissait de chefs-d'œuvre l'ancienne Ecole de Droit français et donnait à ses concitoyens l'exemple de toutes les vertus chrétiennes et sociales qui font le véritable grand homme. Il savait que le Génie ne dispense pas du devoir, mais qu'il donne au contraire à ceux qu'il favorise une noble et sublime mission. Et après une longue vie employée toute entière à la gloire de la France, il alla s'endormir tranquille dans sa tombe au moment où l'abjecte philosophie du XVIIIe siècle allait écrire avec le sang d'un roi l'infâme page de son triomphe sacrilège.

"Pothier, dit M. Dupin, est l'homme du Droit et de l'Equité : chez lui on trouve réunis le Docteur homme de science et le moraliste honnête homme et chrétien."

Cette étude devra donc naturellement se diviser en deux parties. L'une sera consacrée à Pothier, homme de science : dans la seconde, je parlerai de Pothier, homme de bien.

La science du Droit née des rapports nécessaires de l'homme avec l'homme, et du contact de l'homme avec les choses a dû subir l'influence du développement religieux, politique et social de l'humanité. Il sera donc nécessaire pour avoir une idée plus exacte du Génie de Pothier de jeter un coup d'œil en arrière : prendre le Droit au moment où l'étude en fut réveillée en Italie par la découverte des Pandectes, vers le milieu du XIIe siècle ; marquer les différentes phases qui distinguent son histoire ; faire passer rapidement sous nos yeux les Juriconsultes qui ont le plus contribué au progrès de cette science et arriver enfin au modeste professeur d'Orléans. C'est ce que j'ose entreprendre de vous présenter ce soir, assuré que dans cette tribune où le talent a rencontré des applaudissements, le travail trouverait aussi des sympathies.

#### I RE PARTIE.

À l'époque de la découverte des Pandectes, au pillage d'Amalphi, Irnénius, maître ès arts de Bologne, se livra avec ardeur à l'étude des livres de Justinien et se fit juriconsulte. Il est le chef de la fameuse Ecole des Glossateurs qui, pendant près de quatre siècles, devaient s'appliquer à la propagation des textes et les éclaircir par des gloses interlinéaires, ou même par des notes qu'il mettaient en marge, soit pour expliquer un mot par un autre, soit pour jeter quelque lumière sur un passage obscur. C'était à l'Italie qu'appartenait de droit, cette tâche de la propagation des textes et des monuments indigènes. Aussi la science du droit est-elle pendant plusieurs siècles toute italienne.

L'Italie, cette terre classique des grands souvenirs,



ce tombeau fécondé par le catholicisme et d'où l'antique génie du grand peuple devait s'élaner encore pour courir à la conquête du monde, brilla alors d'un puissant éclat, sous l'action bienfaisante de Rome. La jurisprudence marchait de pair avec la poésie et les beaux arts. Le siècle qui vit mourir Accurse fut celui où le Dante créait, avec une nouvelle langue la poésie italienne et donnait à l'Europe un chef-d'œuvre : le même où Giotto commençait une révolution dans l'art de la peinture. Bartholé commentait le Digeste, tandis que l'illustre Pétrarque recevait à Rome le laurier du Capitole. Ce n'est que plus tard, au XVI<sup>e</sup> siècle, à la Renaissance, que nous voyons paraître la Grande Ecole Française. Mais comme le dit avec un peu d'amertume peut-être, un historien moderne distingué : (1) l'intelligence n'avait pas attendu un reflet du soleil des Médecis pour produire en France de nobles et puissantes créations. Dès les premiers temps, l'étude du Droit Romain y avait été cultivée avec zèle et avait apporté un grand changement au Droit Français qui ne consistait alors qu'en Coutumes.

Le démembrement de l'Empire de Charlemagne, et les invasions des Normands avaient ébranlé les Institutions civiles et donné naissance à un nouveau système dans l'ordre politique, le système féodal. La féodalité profitant des désordres qui bouleversaient la France et une partie de l'Europe avait levé une tête menaçante. Les Comtes et les Ducs puissants dans leur domaine, y exerçaient un pouvoir presque souverain. Le Code Théodosien qui avait eu une grande influence dans les Gaules avant l'invasion des barbares et jusqu'au règne de la féodalité, avait été enseveli dans les ténèbres de l'ignorance qui était alors le partage de tout ce qui n'était pas ecclésiastique, puissant ou faible. Aucune forme régulière de justice n'était observée. Les questions de Droit se décidaient le plus souvent par le combat judiciaire. L'innocence ou la culpabilité d'un accusé dépendait de la trace plus ou moins profonde que laissait sur sa main l'application d'un fer rouge. Le Droit de la France alors, c'était le Droit de l'Oppression et de la force ; Passivisme de l'homme à la glèbe à laquelle il était attaché, comme l'accessoire au principal. La société presque toute entière sous l'absolu de ce régime, avait été transformée en *matière féodale*. L'humanité avait perdu ou oublié ses inviolables privilèges : elle était déchue de sa dignité et se débattait sous l'étreinte de fer d'un affreux vasselage.—Elle ne devait pas rester enchaînée au fond de l'abîme. Vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, un homme au caractère ardent, au regard plein de feu et d'une éloquence entraînée, prêcha la guerre sainte. Un cri d'enthousiasme sacré répondit à son appel : Dieu le veut !... Dieu le veut !... Ce cri parti de Clermont retentit en Italie et en Allemagne, et des populations entières s'arrachant à leur patrie et à leurs familles vont verser leur sang pour la défense du tombeau du Christ : et la société féodale est ébranlée jusque dans ses fondements. Mais aidé du Droit Romain, le christianisme va commencer en grand son travail de civilisation. Sorti triomphant de toutes les épreuves auxquelles il a été soumis, il va protester contre la servitude et la tyrannie érigées en système.

Des luttes énergiques vont s'engager entre toutes les parties de l'ordre social. L'Eglise, de concert avec la royauté qu'elle a prise sous sa tutelle, minera

sourdement l'édifice de la féodalité. La royauté devenue puissante, resserrera à son tour dans de plus étroites limites la juridiction ecclésiastique. L'affranchissement des Communes, l'érection de Tribunaux royaux, la création des Parlements rétabliront peu à peu l'ordre et la justice. Les Ordonnances prendront leur rang dans la législation et les Arrêts des Parlements formeront une riche jurisprudence. Plus tard, un grand crime viendra sceller d'épouvantables excès et c'est de ruines encore fumantes que sortira le Code civil !

En France, la science du Droit s'était dès les commencements traduite en législation. Cependant des Universités s'élevaient de toutes parts. De nombreuses écoles étaient fondées, et telle était l'ardeur qui entraînait tous les lettrés vers l'étude du Droit civil, que les cours de théologie étaient désertés et que les religieux abandonnaient leurs monastères.

Pendant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, le Barreau s'était recruté d'avocats instruits et d'habiles légistes dont quelques-uns même ont laissé des écrits. Je citerai entr'autres Philippe de Beaumanoir que Montesquieu appelle une "grande lumière." Au XV<sup>e</sup> siècle, l'accroissement du commerce et de l'industrie avait donné aux relations civiles une complication jusque là ignorée. Les monuments de l'antiquité que l'Italie avait propagés, la France se les appropriés. C'est là, que la science devenue puissante devait établir son foyer pour se répandre ensuite, comme d'un centre fécond chez les autres peuples de l'Europe. Ce fut encore un Italien André Aleiat qui ouvrit pour la France le grand siècle de la Jurisprudence. Je ne fais que signaler son nom et dire qu'il vint enseigner à Bourges sur l'invitation de François I<sup>er</sup>.

L'an 1554, un enfant de la vieille Toulouse, seul avec son vaste génie, s'éloignant de sa ville natale qui l'avait méconnu, proferait ces amères paroles que l'histoire a recueillies : *Ingrata patria non habebis ossa !* (Ingrate patrie tu n'auras même pas mon cadavre.) L'illustre exilé devait élever la science du Droit Romain à son plus haut degré de splendeur et se faire le chef d'un puissante Ecole, celle des Commentateurs. A l'aide de la philologie et de l'histoire, il pénétra dans les profondeurs du Digeste et du Code, et par un effort de génie, ressuscita les grands Jurisconsultes romains, en ralliant les fragments de leurs ouvrages épars dans les Pandectes. Cet homme était le grand Cujas, qui, après avoir successivement professé à Cahors, à Valence, à Paris, à Turin, était venu mourir à Bourges. "Résolu, dit Lermier, de retrouver autant que possible les lois de l'ancienne Rome dans leur sincérité historique, sans mélange d'idées étrangères, Cujas est un vrai romain. Il s'est à peine écoulé trois quarts de siècle depuis que les lettres et l'érudition ont reparu, et Cujas porte dans l'étude d'une législation, à la fois morte et en vigueur, la vue désintéressée d'un historien et l'imagination d'un artiste. Il a aimé le Droit Romain en poète romantique."

"Il faut voir, continue le même auteur, avec quelle industrieuse puissance il parvient à rendre la vie à ces restes sacrés, avec quel audacieux respect, il pénétre et descend dans le secret de ces fragments mûets et glacés pour tout autre que pour lui."

Cependant des voix venues de presque tous les points de l'Europe avaient répondu au cri de rébellion poussé par un moine ambitieux. Un souffle ardent de liberté avait passé dans toutes les têtes. L'esprit philosophique de ce siècle représenté par

(1) Gabourd.

Charron, la Boétie et Montaigne semait déjà dans la France ces idées qui échauffent les imaginations ardentes et qui font les révolutions. Les guerres religieuses dégénéraient souvent en guerres civiles avaient ébranlé sur son trône le pouvoir royal. La corruption des mœurs passait dans les idées. Il se faisait un travail immense dans la société. Une inquiète agitation fermentait dans tous les esprits. C'était le premier bruissement d'un tonnerre lointain qui devait un jour tomber sur la France avec un épouvantable fracas. La raison individuelle et le libre examen proclamés par la réforme avaient surexcité les esprits et dans ce temps de confusion, avant la solution logique des questions qui séparaient le catholicisme de la religion réformée, plusieurs des grands jurisconsultes du XVII<sup>e</sup> siècle avaient donné tête baissée dans le protestantisme : Dumoulin qui finit par l'abjurer, Doucau, les frères Pithou qui moururent catholiques. Cujas lui-même était considéré comme le partisan secret des nouvelles doctrines. Et, si nous admettons la division un peu tranchée de Michelet, le Droit Romain stoïcien sous l'empire fut calviniste au XVII<sup>e</sup> siècle.

Dumoulin que je viens de nommer fut pour le Droit Français ce qu'était Cujas pour le Droit Romain. Les Coutumes "avaient constaté par leur rédaction" dit Laferrière, la puissance de l'élément féodal et "dit Coutumier, et son importance relativement aux autres principes." Dumoulin se fait l'historien de la féodalité et devient le plus habile interprète du Droit Coutumier, qui se composait d'un nombre infini de Coutumes. Bernardi en compte soixante parmi les principales. Dumoulin jette sur ce mélange le regard du génie et porte la lumière jusque dans les profondeurs du Droit féodal. Il en dégage les règles générales du Droit et proclame l'Unité.

Il paraît que Dumoulin ne brillait pas par la modestie. Il commençait ordinairement ses consultations par ces mots assez significatifs : *Ego qui nemini cedo et à nemine doceri possum.* (Moi qui ne le cède à personne et qui ne peux rien apprendre de qui que ce soit.) Jurisconsulte nomade, errant de ville en ville, d'université en université, son esprit tracassier lui avait fait partout des ennemis : il vengeait son génie avec de l'orgueil. Dumoulin est le fondateur de l'École Feudiste qui s'honore d'une foule de grands noms qui se sont illustrés à la suite de celui qu'on appelait le *prince des jurisconsultes.*

D'Argentré fut son rival de gloire et de génie.

Nous touchons à une époque où la science du Droit va subir une grande transformation. Le principe rationnel du Christianisme et du Droit Romain s'assimilant plus directement au Droit français, il s'en fait un tout qui frappe d'abord par l'association des principes divers de la législation et du Droit Romain que l'on fait remonter au premier principe de toutes choses, à Dieu. Parmi les jurisconsultes du XVII<sup>e</sup> siècle, je ne mentionnerai qu'un nom, mais ce nom est grand, comme le siècle qui l'a produit. Domat, l'ami de Pascal, entreprend de systématiser les lois. Partant du principe que l'homme est fait par Dieu et pour Dieu, il établit deux lois fondamentales sur lesquelles il bâse "les lois civiles dans leur ordre naturel."

"La première loi de l'homme, dit le Jurisconsulte de Port-Royal, est celle qui lui commande la recherche, et l'amour de ce souverain bien où il doit s'élever de toutes les forces de son esprit et de son cœur qui sont faits pour le posséder.

"C'est cette première loi qui est le fondement et

"le principe de toutes les autres. Car cette loi qui commande à l'homme la recherche et l'amour du souverain bien, étant commune à tous les hommes, elle en renferme une seconde qui les oblige à s'unir et s'aimer entr'eux.

"C'est par l'esprit de ces deux premières lois que Dieu destinant les hommes à l'union dans la possession de leur fin commune, il a commencé de lier entr'eux une première union dans l'usage des moyens qui les y conduisent. Il a fait dépendre cette dernière union qui doit faire leur béatitude de cette première qui doit former leur société."

C'est ainsi que Domat bâse sur l'amour que les hommes doivent avoir pour Dieu, les premiers fondements de la société et qu'il fait découler le Droit du Christianisme. Il a tout plié à son système. Le Droit Romain lui-même est venu se ranger parmi ses conséquences naturelles et suivant l'heureuse expression de Lermier : "les fiers élèves du Portique ne furent plus sous la plume de Domat, que les respectueux disciples d'un Dieu qu'ils avaient ignoré."

Domat est le restaurateur de la raison dans la jurisprudence et le premier chef de l'École scientifique du Droit qui, suivant la classification du savant Laferrière, est appelée : *École rationnelle ou d'association.* Ainsi ce XVII<sup>e</sup> siècle qui avait vu se développer avec une si majestueuse puissance la philosophie chrétienne des illustres écrivains de cette époque, voyait aussi grandir à ses côtés et presque sous son inspiration, la science du Droit sous un rapport plus élevé, plus philosophique. Rien ne pouvait manquer au grand roi.

Le XVII<sup>e</sup> siècle, avant de s'ensoleiller dans sa magnificence et sa gloire, légua au siècle suivant, comme le dernier fruit de son étonnante fécondité et comme le reste de ses anciennes mœurs, un des plus grands Jurisconsultes dont la France s'honore, *Joseph-Robert Pothier.*

Pour donner une idée de la haute éducation classique que reçut Pothier, il me suffira, sans doute de dire qu'il suivit avec distinction les cours d'un collège de Jésuites. Et qu'il me soit permis d'ajouter que ce m'est un regret de ne pouvoir, en ce moment, rendre un hommage plus détaillé à ces infatigables athlètes de la Religion et de l'enseignement, qui viennent d'ouvrir à la jeunesse Canadienne une de ces Institutions où l'on puise avec la science le goût des belles et grandes choses, et de doter Montréal d'un édifice dont l'œil admire de loin la brillante coupole. J'aurais eu cependant une parole de reconnaissance à leur faire entendre, un souhait bien sincère à leur adresser du fond de mon âme ; et cette parole, ce souhait auraient, j'en suis sûr, trouvé des échos dans tous les cœurs. Mais passons.

À peine sorti du collège, Pothier entra à l'Université d'Orléans pour faire son Droit, et dès lors l'étude du Droit civil devint son occupation presque exclusive. Il se livra tout entier à cette science dont il devait être l'oracle. En 1720, il fut reçu conseiller au Présidial et remplaça plus tard M. Prévôt de la Janès à la chaire de professeur à l'Université dont il avait été l'élève. Voilà en peu de mots l'humble carrière de cet homme illustre. Nous pourrions peut-être, en exploitant cette vie du grand Jurisconsulte, faire ressortir quelques-unes des nombreuses qualités qui honorent encore plus son souvenir que ses immenses travaux : mais parlons d'abord de ses ouvrages qui vont continuer et terminer le développement scientifique du Droit en France avant le bouleversement social,

Porage politique qui suivront de près sa mort : j'ai dit la Révolution Française.

"Pothier, dit Laferrière, va opérer la transformation générale du Droit par l'inspiration du Droit Romain et de l'Équité. Il résume en lui Cujas et Dumoulin." Peut-être, avant d'aller plus loin, serait-il bon de jeter un regard sur ce Droit Romain qui joue un si grand rôle dans l'histoire de la civilisation Européenne et dont Pothier est le restaurateur.

C'est certes un beau spectacle et unique dans l'histoire, qu'une législation dont l'origine se perd dans les mythes d'une Jurisprudence symbolique venue de l'Étrurie ; qui, peu à peu, se dépouille de son entourage poétique et de son langage figuré, pour se grandir à l'école de la philosophie juridique des stoïciens, et devenir puissante par l'alliance du Forum et du Portique ; qui, sous la domination impériale et sous la plume des Papinien et des Modestin, donne à la société civile les fondements de l'ordre social ; qui, imposante sur sa chaire curule, s'allie au Christianisme et marche de front avec lui dans l'œuvre de la civilisation ; qui, survivant à la chute de l'Empire est respectée des barbares dont elle modifie les usages ; qui, ensevelie enfin dans les désordres qui troublent l'Europe pendant près de trois siècles reparait en Italie pour reprendre l'empire de l'univers : tel a été le Droit Romain jusque vers le milieu du XIIe siècle.

Quant à sa composition, voici en quoi consistaient les compilations que Justinien ordonna au VIe siècle, des diverses parties du Droit Civil et qui sont parvenues jusqu'à nous :

Des Pandectes qui contenaient une foule d'extraits des Jurisconsultes Romains les plus distingués dont les ouvrages formaient environ deux mille volumes :

Des cinquante décisions, qui étaient des jugements qu'avait rendus Justinien, sur des questions de Droit,

Des Institutes,

D'un nouveau Code,

Et enfin des Nouvelles.

Dans ces vastes compilations, disent les historiens, l'ancien Droit se trouvait défiguré. Plusieurs textes avaient été altérés par des additions faites pour le rapprocher du nouveau. Les avis contraires de Jurisconsultes de différentes sectes y avaient été insérés, sans qu'on avertit de la cause de ces contrariétés et sans qu'on se décidât sur un avis. Mais le défaut le plus saillant était, disent-ils, le manque absolu de méthode.

Six siècles s'étaient épuisés au travail de réorganisation de cet immense recueil. Les Glossateurs avaient interprété les textes. Cujas avait rapporté à chaque Jurisconsulte auquel ils appartenaient, les extraits de leurs ouvrages dispersés dans les livres de Justinien. Les Jurisconsultes de son École avaient déjà réparé bien des imperfections. Mais le désordre était encore très-grand et ce défaut était peut-être le plus préjudiciable au progrès des études. Pothier avait senti de bonne heure qu'une connaissance exacte des lois ne pouvait être puisée que dans les Pandectes. C'était là qu'il fallait aller chercher comme dans leur source, les vrais principes du Droit et de la justice distributive. Sachant que la voie la plus sûre, pour parvenir à la conquête de la vérité, est le travail de la méthode, il conçut et exécuta un de ces projets qui rendent un nom immortel et qui font époque dans l'histoire d'une science. Le modeste conseiller au Présidial d'Orléans entreprit de recomposer le Droit Romain et de lui rendre son antique splen-

deur, en rétablissant l'ordre dans cet inextricable labyrinthe.

Ce travail n'était pas l'attrayante expression du savoir accumulé dans une tête d'homme et qui passe de son esprit sur le papier, comme un torrent dont les sources grossies ont fait déborder les flots. A la science, il avait fallu joindre un dévouement et une patience sans bornes. Il avait dû, après une longue étude de l'antiquité juridique et une connaissance approfondie des travaux de ces prédécesseurs, s'attacher au Droit Romain lui-même, l'étudier dans toutes ses parties, interroger avec une admirable constance l'esprit de ces vieux et imposants débris de la législation romaine : et un descendant de ces barbares qui, lorsque l'empire romain s'affaissait sur sa base vermoulue, étaient venus planter leurs lances dans les Gaules, avait rendu à l'Europe les lois des fiers Conquêteurs de l'ancien-monde.

Pothier consacra vingt-cinq années de sa vie à cet utile mais fatigant travail, et publia enfin, en 1748, un ouvrage en trois volumes *in-folio*, intitulé : *Pandectæ justianæ in novum ordinem digestæ*.

Il voulut avoir un titre plus particulier à la reconnaissance de sa patrie. Professeur à l'Université, il donna sur presque toutes les parties du Droit français des livres spéciaux où les matières sont traitées *avec cette clarté, cette puissance de méthode et cette logique pleine de bonne foi qui feront à jamais le caractère distinctif de ce jurisconsulte* (Dupin.)

Le Droit français comme on a pu le voir plus haut, avait subi depuis la féodalité plusieurs changements importants. Le Droit Canonique et le Droit Romain avaient produit les Etablissements et les Ordonnances. La Jurisprudence s'était grossie des Arrêts des Parlements. Chaque Jurisconsulte avait commenté la coutume de sa province. Dumoulin avait fait ressortir de la diversité des Coutumes, les principes généraux du Droit, et avait fait entrevoir l'unité qui fut obtenue au XIXe siècle. Domat venait de faire de la Théologie, du Droit romain et des diverses parties de la législation française, un tout qui avait élevé la science du Droit à la hauteur d'une science philosophique ; Pothier atteignit plus complètement le but vers lequel Domat avait tracé la route et que d'Aguesseau appliquait à la législation, *la prédominance de l'élément romain sur l'élément coutumier*.

Ce serait méconnaître les droits incontestables d'une bien aimable partie de mon auditoire que d'entrer dans des détails que, du reste il ne m'appartiendrait pas d'étendre beaucoup sans courir risque de m'égarer. Peut-être même, Mesdames, lorsque j'entrepris cet essai avais-je oublié que vous embellissiez de votre présence les séances du Cabinet de Lecture. Je vous en demande pardon et voici mon excuse :

En parlant de Pothier, j'acquiesce une dette d'honneur ; j'oserais presque dire une dette nationale. Car il est aussi notre Grand Jurisconsulte à nous qui avons conservé avec un religieux et patriotique respect les antiques traditions de cette France que nous aimons, et vers laquelle se tournent involontairement nos sympathies. Les savantes leçons de l'illustre professeur ont retenti jusque sur les rives de notre St. Laurent, et ont élevé au degré de splendeur où nous les voyons la Magistrature et le Barreau du Canada. C'est à son école que ce sont formés ces hommes qui non-seulement brillent au Palais par leur savoir ou leur éloquence, mais qui portent, dans leurs relations sociales, ce caractère digne et honorable qui doit distinguer le Jurisconsulte comme l'Avocat. Ici comme à Orléans, Pothier a eu ses cours, ses conférences. Ici

comme dans sa chaire de professeur, il a eu ses élèves. Son ombre bienfaisante préside aux études des aspirants et conseille le praticien consommé. Elle guide nos premiers pas dans le sentier aride et difficile de la science du Droit et tient le premier rang au Conseil de la Justice.

Pothier, c'est le Génie du Droit planant sur les législations modernes. C'est le Droit lui-même élevé à sa plus haute expression. C'est Pothier !

## 2 E P A R T I E.

J'aurais bien imparfaitement rempli le but que je me suis proposé si je ne parlais des vertus de ce grand homme qui, aux plus solides facultés de l'esprit, joignait les plus nobles qualités du cœur. Bien des voies conduisent à la célébrité : une seule mène à l'estime et au bonheur. Les talents, le génie peuvent rendre un homme illustre ; il n'y a que la vertu qui le fasse respecter et qui fasse chérir sa mémoire.

On éprouve un singulier dégoût en parcourant la vie d'une foule d'hommes qui ont laissé un grand nom à l'histoire. On en a vu traîner dans les sentiers du vice et souiller dans la plus ignoble corruption la haute intelligence que la Providence leur avait dévolue. D'autres, plus hardis, faisant passer dans leurs écrits la corruption de leurs mœurs et cherchant, par d'absurdes spéculations, à pallier la honte qui s'attachait à leurs noms, ont à jamais deshonoré leur mémoire en se faisant les instigateurs ou les échos des plus subversives doctrines. Ils ont élevé la voix, et avec des mots qu'eux seuls savaient tracer, ils ont proclamé sous le nom de "Philosophie" le règne de la licence et du vice. On doute de leur génie, et on se demande avec étonnement, s'il est vrai qu'il soit un don du ciel et s'il ne serait pas plutôt un souffle de l'enfer.

Il y a loin de la vie agitée de l'homme corrompu, au tranquille cabinet du sage qui n'ambitionne que l'estime de ses concitoyens et la reconnaissance de sa patrie. Il y a loin du génie qui trafique avec le mensonge, au génie qui n'écoute que la voix de l'honneur et du devoir et qui, comme le phare élevé sur de lointains rivages pour guider le vaisseau battu par la tempête, répand de sa retraite obscure et ignorée, la bienfaisante lumière de la science et de la vérité. Il y a toute la distance qui sépare le bien du mal ; ce que l'on doit respecter de ce que l'on doit maudire... la vertu, du vice.

La vie du sage Pothier n'offre à l'imagination aucun de ces événements qui rendent un homme intéressant *au dépens de son bonheur*. Sa jeunesse même ne présente pas un rêve. C'est une de ces natures d'élite que le vent des passions n'incline pas vers la terre. Un de ces hommes qui, par une sorte d'intuition, sachant avant de l'avoir appris tout ce que la vie offre d'amertume à ceux qui se laissent entraîner hors des routes du devoir, cherchent au sein de l'étude et de la religion un sûr abri contre l'orage. Et si on le regarde dans ce XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que le venin des écrits de Voltaire et de Rousseau s'infiltrait, pour ainsi dire, dans toutes les veines du corps social, on ne peut s'empêcher d'admirer cet homme qui, comme ces colonnes antiques que le temps n'a pas altérées, reste ferme et calme, tandis que tout se souille et que tout s'affaisse autour de lui.

Déjà soufflait avec violence ce vent destructeur qui, passant sur la France, il y a quelque soixantedix ans, couvrit de ruines et de cadavres l'histoire patrie de la royauté. Le patriarche de Ferney savait

par la base les fondements de la société, en tournant en ridicule la religion de ses ancêtres. Il popularisait la corruption et livrait au mépris de son siècle la mémoire sacrée de cette fille de Dom-Rémi qui avait sauvé la France et qui, pure, était allée mourir pour elle sur un infâme bucher.

Rousseau rédigeait le contrat social, et Pothier s'appropriant ces paroles du vieil Horace et donnant à sa voix et à son regard toute l'expression dont ils étaient capables, disait à ses amis : "Ce n'est pas là ce que nous avait prescrit Romulus : ce n'est pas là ce que nous avaient appris la conduite de Caton et celle de nos pères."

La nature qui avait tant accordé à Pothier sous le rapport de l'esprit et du cœur, lui avait refusé les dons extérieurs et les qualités brillantes qu'elle prodigue souvent à la médiocrité. Et si nous en croyons M. Letrosne, avocat du Roi au Présidial d'Orléans et ami de Pothier, sa figure et ses manières étaient peu propres à donner une haute idée de sa capacité intellectuelle ; voici comment il s'exprime à ce sujet :

"La nature avare de de ses dons, ne les réunit pas toujours. Mais qui pourrait ne pas préférer le partage qu'elle en fit à M. Pothier, en lui refusant les avantages extérieurs ? Sa figure n'avait rien qui prévint en sa faveur. Sa taille était haute, mais mal prise et sans maintien. Marchait-il ? son corps était tout penché d'un côté, sa démarche singulière et tout d'une pièce. Était-il assis ? ses jambes si longues l'embarassaient, il les entrelaçait par des contours redoublés. Toutes ses actions avaient un air peu commun de maladresse. A table, il fallait presque lui couper les morceaux. Voulait-il attiser le feu ? il commençait par se mettre à genoux, et il n'y réussissait pas mieux. La simplicité de ses manières et de tout son extérieur pouvait prévenir sur la bonté de son caractère, mais elle n'annonçait pas la supériorité de son esprit. . . . Ses yeux cependant avaient du feu et de la vivacité ; ils indiquaient la pénétration de son esprit et sa facilité à saisir ; mais ils ne s'animaient que quand la conversation l'intéressait.

"Il était le premier à plaisanter sur sa figure et sa maladresse. Il racontait en riant, qu'en passant en robe à Paris devant un café, des jeunes gens en sortirent pour le montrer au doigt.

"Lorsqu'il fut à Paris, d'après l'invitation de M. d'Aguesseau qui voulait le connaître, et conférer avec lui sur le travail qu'il l'engageait à entreprendre, il se présenta à l'Hôtel de la Chancellerie. On lui dit que M. d'Aguesseau n'était pas visible. Il s'en alla, et il voulait repartir le lendemain. Si ses amis ne l'eussent retenu, il eut répété ce que fit La-Fontaine qui, parti de Paris pour aller voir sa femme à la Ferté-Milon, revint sans l'avoir vue, parce qu'au moment de son arrivée, elle était à l'Eglise."

Ces légères imperfections étaient largement compensées par les grandes et nombreuses vertus qui nous le montrent grand homme et homme modeste, magistrat intègre et citoyen vertueux.

Dupin rapporte que pendant le cours de sa longuemagistrature, Pothier faillit une fois ! Chargé de l'examen et du rapport d'une affaire, il avait négligé de rendre compte d'une pièce décisive en faveur de la partie qui perdit son procès. Dès qu'il s'aperçut de son erreur, mettant de côté l'intérêt de l'homme et l'amour propre du juge, il se hâta d'indemniser le plaideur, victime de son inadvertance. Les commentaires seraient de trop, après un trait qui caractérise avec tant de force cet amour de la justice et de l'é-

quité que l'illustre Magistrat possédait à un degré si éminent.

Comme ce philosophe d'Athènes qui n'eût que la faiblesse de ne pas professer publiquement ce qu'il savait si bien, et qui s'éloignant de l'esprit frivole des sophistes de son temps, attirait autour de lui les jeunes gens pour les instruire de leurs devoirs et leur enseigner la vertu, Pothier, lorsque ses nombreuses et fatigantes occupations lui laissaient quelque loisir, aimait à se voir entouré de ses élèves et de jeunes praticiens que son talent pour l'enseignement et sa grande réputation amenaient auprès de lui. Il les instruisait dans la science des lois, et moraliste chrétien, il savait leur apprendre que ce qui est permis n'est pas toujours honnête; qu'il y a des règles invariables de justice éternelle qu'on ne violé pas impunément. Et cette maxime il l'a merveilleusement appliquée à ses traités sur le Droit Français, dans lesquels à côté de la décision pour le for extérieur, il donne une décision pour le for intérieur, lorsque la loi et une sévère morale ne sont pas d'accord.

À ces qualités du magistrat et du professeur, se joignent encore de ces vertus que l'on admire dans le secret de l'âme; de ces vertus qui, comme les appelle Châteaubriand, modestes étoiles, cherchent la pudeur des ombres, où cependant elles ne peuvent se cacher. Une modestie presque inconcevable chez un homme de son mérite, et qui lui faisait croire qu'il était même peu convenable de mettre son nom à la tête de ses ouvrages. Une charité inépuisable, qui lui faisait répandre avec une insonciance prodigieuse la plus grande partie de ses revenus dans le sein de la pauvreté et de la misère. Qui pourrait dire combien de malheureux allaient lui demander des secours qu'il ne refusait jamais! Combien d'âmes en proie à la douleur allaient lui faire part de leurs peines, et qu'il consolait par une sincère compassion et par de douces paroles! Qui saura jamais combien d'hommes lui ont dû leur bonheur! Combien de familles lui étaient redevables de leur tranquillité et peut-être de leur subsistance. Ah! c'est bien là l'homme de cœur et l'honnête homme qui sait élever son génie à la hauteur de la sublime morale du Christianisme. Il fait le bien, mais il le fait dans l'ombre. Il le fait pour Dieu, pour lui-même. C'est dans les villes et les campagnes éloignées qu'il va offrir ses secours à l'homme sur lequel pèsent la douleur et le poids de la pauvreté. Dans les temps de calamité surtout, il se serait totalement épuisé si, comme le rapportent plusieurs biographes, la bonne Thérèse (vieille domestique dont le nom nous est parvenu avec celui de son maître, ne l'eût menacé de prendre à crédit les provisions du ménage.

Quoique le cadre étroit que je me suis tracé dût me restreindre à une courte exposition des vertus solides de l'homme dont je fais l'éloge, il est cependant une chose que je ne dois pas passer sous silence. Elle contribuera à montrer un peu Pothier sous toutes ses faces, et fera voir que l'aridité de ses études n'avait pas rendu son âme insensible aux douces émotions et aux plaisirs que la morale ne répudie pas.

Il avait acquis pendant sa jeunesse un riche fond de littérature. Il avait étudié avec fruit les auteurs de l'antiquité et les grands littérateurs du siècle de Louis XIV. Mais il affectionnait surtout les poètes latins et entre autres Horace et Juvénal, et souvent dans ses conversations avec ses amis, il récitait avec enthousiasme les plus beaux passages de leurs écrits qui lui étaient restés dans la mémoire.

La vue d'une belle campagne le ravissait, et ce qui étonnera peut-être encore davantage, c'est que le grave magistrat aimait passionnément la musique. Mais cette musique qu'il aimait, c'était celle qui élève l'âme et fait rêver du ciel: cette grande et sévère harmonie que l'orgue roule majestueusement sous les voûtes des cathédrales; ces sublimes accords que les pieuses voix du sanctuaire font monter, comme les soupirs de la terre, jusqu'au trône de l'Eternel. Lorsqu'assistant à l'office divin, il entendait cette musique sacrée, cette religieuse harmonie, oh! alors, on aurait pu voir se peindre sur sa figure tous les pieux sentiments, toutes les ardentes pensées dont sa grande âme était remplie.

Mais je m'arrête dans mes faibles efforts pour louer ce grand homme et je termine par une dernière pensée qui me paraît être la conclusion bien naturelle de mon travail:

*Que la science n'exclut pas la vertu et que l'ur réunion est le noble but vers lequel nous devons diriger nos efforts.*

Cette pensée, du reste, c'est celle que nous trouvons dans cet héritage si riche de patriotisme, d'honneur, de travail et de probité que nos pères nous ont légué.

Cette pensée, c'est celle que les généreux instigateurs de cette belle institution ont écrite à l'entrée de cette salle, lorsqu'aux titres déjà nombreux, acquis à notre reconnaissance, voulant ajouter un bienfait nouveau, ils ont fondé le Cabinet de Lecture Paroissial!

Cette pensée, c'est encore celle dont j'admire la magnifique expression dans ces quelques hommes, l'élite de la société et du Barreau que nous voyons au premier rang de l'auditoire distingué devant lequel j'ai l'honneur de parler.

Enfin, Messieurs, lorsque nagnères, du haut de cette tribune, un jeune homme aux aspirations ardentes, au poétique langage, prédisant un si brillant avenir à notre cher Canada, faisait vibrer tous les cœurs à l'unisson du sien: c'est sous l'inspiration de cette noble pensée que tous, nous nous sommes écriés: "*Travail et vertu,*" *voilà notre devise.*

Soyons-y fidèles.

## L'ALLIANCE FRATERNELLE, SUR LES BORDS DU FLEUVE SAINT-LAURENT.

Malgré les rigueurs du climat, la nature semble avoir réuni tous ses efforts pour faire du Canada un des plus beaux pays du monde. Le Saint-Laurent, ce géant des fleuves d'Amérique qui, à quatre-vingts lieues de son embouchure, un peu au-dessus de Montréal, est encore aussi large qu'un bras de mer, le St-Laurent voit se succéder sans interruption sur ses rives, les plus magnifiques paysages. Ici, des forêts, dont l'œil humain ne saurait pénétrer les profondeurs, épaississent leurs masses sombres et effraient l'imagination; là, des prairies immenses se déploient comme un vert tapis jusqu'au bout du fleuve qui les féconde et les vivifie. Tour-à-tour, gracieuse ou sévère, la nature canadienne porte toujours l'empreinte de la force et d'une gigantesque grandeur. Il n'est pas jusqu'au silence et à la solitude de ces lieux qui n'aient leur charme et leur éloquent langage.

Il est impossible qu'un Français remonte le Saint-Laurent sans se trouver pénétré d'un sentiment profond de tristesse et de regret, en songeant que cette

belle et fertile terre, explorée et possédée d'abord par la France, lui a été ravie par les hasards de la guerre et la puissance des traités. Mais si notre voyageur se décide à débarquer, s'il vient demander l'hospitalité dans l'humble demeure d'un *habitant*, cette juste tristesse sera placée soudain à une émotion d'un tout autre genre. Le Canadien le recevra avec une urbanité simple et patriarcale, un empressement tout joyeux, et lui souhaitera en français la bienvenue sur le sol du Canada, ou *Nouvelle-France*.

Le 26 juillet de l'année 1730, l'habitation de Jean Beaugard, sur les bords du fleuve Saint-Laurent, dans le Bas-Canada, était plongée dans les plus cruelles alarmes. Frédéric, le plus jeune de ses quatre enfants, après avoir passé toute la matinée à joindre sous les yeux de sa mère, n'avait point répondu au *cor d'appel* qui invitait toute la famille à se réunir pour le repas du midi. Alors seulement on s'aperçut que l'enfant avait disparu. L'inquiétude, la douleur des parents furent portées à leur comble lorsqu'on eut acquies la certitude, que non-seulement Frédéric n'était pas dans les environs, mais encore qu'il ne se trouvait dans aucune des habitations voisines. Malgré l'énergie et le courage dont il avait donné tant de preuves, en venant, loin de tout secours humain, placer son exploitation agricole sur la lisière d'une immense forêt, et à la portée de ces terribles *peaux rouges*, dont les sanglantes expéditions étaient alors si fréquentes, Jean Beaugard se sentit accablé.

—A quoi servent les prévisions humaines ? disait-il à sa famille en larmes. Lorsqu'isolés en ces lieux, nous semblions exposés à un péril imminent, nous n'avons eu aucun malheur à déplorer ; maintenant que le succès de mon entreprise a groupé toute une colonie autour de nous, voici que nous devons perdre notre enfant bien-aimé !

Le cœur des femmes si faible dans les occasions ordinaires, acquies, parfois, au moment d'un danger, une force surhumaine. Ce fut Marguerite Beaugard qui sécha la première ses larmes, et raffermissant le courage de son mari, lui inspira le sang-froid nécessaire pour ordonner et diriger des recherches.

Déjà le soleil descendait rapidement à l'horizon, et l'approche de la nuit en augmentant les dangers de l'enfant et les difficultés de l'entreprise, commandait l'activité la plus grande. Chacun selon la mesure de ses forces voulut contribuer à cette triste tâche. Une vieille négresse demeura seule à la maison, avec ordre de faire *retentir le cor* au premier signal d'un succès.

Après une heure d'un silence profond que troublait seuls les sanglots de la vieille négresse, un pas rapide et léger la fit tressaillir. Elle se précipite vers la porte, et, à l'aspect du nouvel arrivant, heureuse de pouvoir décharger son cœur, en racontant le sujet de son chagrin :

—Ah ! Tevesina, s'écrie-t-elle, quel malheur ! quel malheur !

L'inconnu que Marianne appelait Tevesina, était un Indien, *chasseur de castor*, et hôte assez fréquent de l'habitation, où il avait coutume de trouver un débouché assuré au produit de sa chasse. Le récit de la vieille Marianne l'impressionna vivement ; ce fut en vain que sous ce calme impassible qui distingue le guerrier Indien, il chercha à dissimuler son émotion. Dès qu'il eut compris ce dont il s'agissait, il fut aisé de voir que, faisant peu d'attention aux nom-

breuses exclamations de la négresse, il était absorbé dans ses propres pensées.

—*Sonne le cor*, lui ordonne-t-il d'un ton bref et impérieux. Et comme Marianne hésitait : — Si tu tiens au salut de cet enfant et au bonheur de tes maîtres, sonne, te dis-je, et ne perds pas une minute ; il n'est que trop tard déjà.

Domine par le ton d'assurance et le commandement de l'Indien, quoiqu'inquiète et tremblante de ce qui pourrait en advenir, Marianne obéit. Quelques secondes plus tard, l'écho portait jusque dans les profondeurs de la forêt et sur les bords du fleuve, la paix et le bonheur.

A cet appel, tout le monde accourut avec précipitation :

—Mon fils, mon cher fils ! s'écrièrent à la fois Jean et Marguerite Beaugard.

Tevesina s'était avancé à leur rencontre :

—Votre fils n'est point encore là, répondit-il avec douceur ; mais donnez-moi la dernière chaussure qu'il a portée, et je vous promets de retrouver ses traces.

En voyant leur espoir déçu, les pauvres parents étaient anéantis, à peine comprenaient-ils la demande de l'Indien ; tout entiers à leur douleur, ils ne songeaient même pas à lui répondre. Alors Tevesina posant sa main sur l'épaule de Beaugard, lui montra du doigt les torches que ses serviteurs allumaient dans la cour ; étendant ensuite le bras vers la forêt :

—Voici la nuit, dit-il d'un ton sentencieux, et mon oreille entend déjà la marche rapide des hôtes farouches de la forêt : hâtez-vous donc, le temps presse.

Sans fonder beaucoup d'espoir sur la promesse de l'Indien, Marguerite alla chercher les bas et les souliers que Frédéric avait portés la veille.

Tevesina *siffla son chien*, lui fit flairer ces objets à plusieurs reprises et décrivit ensuite un grand cercle autour de la maison, comme ont coutume de faire les chasseurs pour chercher une piste. Il n'était pas encore à moitié de sa course lorsque le chien s'arrêta, et après avoir indiqué par ses mouvements joyeux qu'il était sur la voie, il obéit à un geste de son maître, en s'élançant comme une flèche dans un étroit sentier de la forêt.

## II

Une demi-heure environ s'écoula avant que le chien reparût. Immobile à la place où l'intelligent animal avait disparu, Tevesina l'attendait sans donner aucune marque d'inquiétude. Près de lui, Marguerite et les enfants agenouillés, dévotement, priaient avec ferveur ; Jean Beaugard s'était laissé tomber au pied d'un arbre, et dans un dernier groupe, Marianne, les deux nègres et le domestique français de la plantation, échangeaient à voix basses leurs craintes et leurs regrets. Quelques torches de résine éclairaient cette scène douloureuse. De temps à autre, un bruit sourd que l'imagination pouvait aisément expliquer, par le passage au loin d'une troupe de bisons ou par les rugissements d'une bête fauve, faisait frissonner tous les assistants. Le souffle de l'air dans les arbres leur semblait le sifflement des reptiles ; tout en un mot était pour eux un motif d'effroi et d'angoisses.

Une exclamation de bonheur échappa tout à coup au grave Tevesina.

—L'enfant est trouvé, s'écria-t-il, en caressant le chien qui venait d'arriver à ses pieds avec de grands mouvements de joie. Et sans répondre aux questions de Beaugard et de sa famille qui s'étaient spontanément rapprochés de lui, il saisit une torche allumée et s'élança sur les traces du chien.

Un Européen, quelque soit l'angoisse ou le bonheur qui le presse, ne luttera jamais de rapidité avec un enfant des forêts américaines. Tévesina avait laissé bien loin derrière lui Beauregard et ses compagnons, lorsque son chien s'arrêta devant un taillis assez épais; l'Indien n'hésita point à y pénétrer, et le premier objet qui s'offrit à sa vue, ce fut le petit Frédéric étendu presque sans vie au pied d'un arbre.

Tévesina le souleva dans ses bras, et tout joyeux, reprit sa course plus rapidement que jamais. Ranimé par le mouvement de la marche et par les caresses que le bon Indien lui prodiguait, l'enfant avait déjà repris ses sens lorsqu'il rejoignit ses parents, qui se sentirent prêts à succomber à l'excès de leur bonheur, en voyant leur cher fils, leur tendre de loin ses petits bras et les appeler avec amour.

Toute la famille, réunie autour de Tévesina, ne se lassait pas d'embrasser Frédéric qui passait tour à tour dans les bras de chacun, et surtout de remercier avec la plus vive effusion le brave Indien. Le chien lui-même, comblé de caresses, avait large part à cette joie, à ces remerciements.

### III

Dès que la nouvelle du retour de l'enfant se fût répandue, tous les voisins de Beauregard accoururent le féliciter, et la nuit presque tout entière s'écoula en réjouissances. Seul Tévesina manquait à cette réunion. Le bon sauvage, intimidé par les marques de reconnaissance qu'on lui prodiguait, avait voulu se dérober à l'attention générale en se retirant à l'écart. Ce ne fut que lorsqu'il ne resta plus qu'un petit nombre de visiteurs chez son hôte, qu'on parvint à le décider à reparaitre au milieu d'eux.

Beauregard embrasse alors son bienfaiteur, et selon l'usage des Indiens, le proclame *son frère*.

—Lorsque tu auras vieilli et que tes pieds ne pourront plus suivre le gibier agile, lorsque ton bras affaibli ne pourra plus tendre un arc, alors tu viendra vers moi, et je te bâtirai une hutte où tu vivras en paix, selon les coutumes de ton pays et à l'abri du besoin. Si jamais le chagrin se mêle à ta vie, je sécherai tes larmes comme tu as séché les miennes aujourd'hui.

Ensuite, prenant le sauvage par la main :

—Voisins et amis, voici *mon frère* ! Le nom que mon fils a porté jusqu'à ce jour doit être à jamais oublié. A l'avenir, il s'appellera comme son *oncle* et son sauveur, il s'appellera *Tevesina*.

Tous les assistants accueillirent avec joie et félicitation cette *alliance fraternelle*. Pendant qu'ils exprimaient ce double sentiment à leur hôte, Tevesina s'était assis, et le calumet du sauvage à la bouche, il tenait ses yeux fixés devant lui, dans cette attitude grave et méditative du guerrier indien se disposant à prendre la parole dans le conseil de sa tribu.

Après s'être suffisamment recueilli, il confirma selon l'usage l'alliance offerte.

—*Mon frère*, dit-il, je n'ai fait pour toi, rien que tu n'eusses fait avec empressement pour moi. C'est par la volonté du *Grand Esprit* qui veille sur nous, que je suis venu en ta maison au moment précis où tu avais besoin de mon secours. C'est donc lui seul qu'il faut remercier, mais j'accepte ton amitié et je te donne toute la mienne. Si jamais tu viens me visiter, ma hutte sera ta demeure, tu y commanderas en maître ; et tout ce qu'elle contient, tout ce qui m'appartient est désormais à toi aussi bien qu'à moi. La promesse de Tevesina est sacrée : celui qu'il a appelé *son frère* sera toujours un autre lui-même.

### IV

Sur la lisière de la forêt, et non loin de l'habitation de Jean Beauregard s'élève une tombe surmontée d'une croix : Jean de Beauregard (1) ; au pied de cette première tombe, posée en travers comme un gardien fidèle, une pierre marque la place d'une autre victime de la mort. Une croix est aussi sculptée sur ce monument rustique, et on y lit le nom de Tevesina. L'amitié des *deux frères* a survécu à leur vie ; la mort, au lieu de les séparer, les a réunis à jamais.

Un peu après le lever du soleil, un homme seul et vêtu de deuil sortit de l'habitation et se dirigea vers les tombeaux. Après avoir regardé autour de lui avec attention, il s'agenouilla, et bientôt absorbé dans les larmes et la prière, il semblait avoir oublié toute autre pensée, lorsqu'un jeune Indien vint se placer debout près de lui.

Le jeune homme arrête enfin son regard sur le nouveau venu, et se levant aussitôt :

—*Frère*, je t'attendais, lui dit-il, en lui tendant la main.

—Le grand Esprit ne veut pas que ses enfants négligent les os de leurs pères, répondit l'Indien d'une voix dont il cherchait vainement à bannir toute trace d'émotion ; il y a aujourd'hui un an, jour pour jour, heure pour heure, que Tevesina dort sous cette froide pierre, son fils selon l'usage, vient lui porter des offrandes nouvelles.

—Tevesina, répondit le jeune Français, dans le paradis où ton père, purifié par le baptême au moment de sa mort, a été sans nul doute reçu, son âme n'a besoin ni d'armes, ni d'autres dons terrestres ; mais ce qu'elle désirerait, j'en suis sûr, cette âme bienheureuse, ce serait que *ses fils, les deux Tevesina*, comme leurs pères, ne pussent jamais être séparés.

—Qui pourrait nous séparer, s'écrie l'Indien avec feu, ne nous sommes-nous pas juré *l'alliance des frères* ?

—Rien ici-bas, assurément ! et comme nos pères, nous saurons mourir en combattant l'un pour l'autre ; mais alors, comme eux, pourra-t-on nous enterrer à l'ombre de la même croix ?

—Je te comprends, *mon frère*, mais le grand Esprit de notre tribu, lui aussi, est puissant et fort, et ses fils ne doivent pas l'abandonner.

Le Français courba la tête et n'insista pas, il comprit que l'heure du Seigneur n'était pas venue.

### V

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, vêtu à l'Européenne, le fusil sur l'épaule, la poire à poudre soigneusement renfermée dans une enveloppe de peau de daim, suivait le bord du fleuve St. Laurent, en se dirigeant vers le lac Ontario. Deux pistolets et un couteau de chasse garnissaient sa ceinture. Ces précautions, en tout temps nécessaires au voyageur qui se hasarde dans les solitudes du Canada, étaient plus indispensables encore à une époque, où la guerre entre les puissances européennes venait de réveiller toutes les vieilles haines de tribus à tribus, en les attirant les unes dans le parti de la France, les autres dans l'alliance anglaise.

(1) Les Antilles et le Canada furent peuplés, en majeure partie, de cadets de familles nobles et de gentilshommes peu fortunés qui allèrent demander à la colonisation de ces riches pays : sinon le rétablissement de leur fortune, du moins une vie paisible et honorable au sein des travaux agricoles.

Malgré le péril de son entreprise, notre jeune homme semblait se préoccuper fort peu des dangers qu'il pouvait courir. Il fredonnait gaiement un chant populaire, et ne s'interrompait parfois que pour examiner attentivement les signes indicateurs qui devaient le guider dans sa route.

—Je ne me trompe pas, voici bien la rivière aux Castors, se dit-il, en s'arrêtant au bord d'un large ruisseau qui venait, à travers deux montagnes, se jeter dans le grand fleuve, et il s'engagea dans la gorge étroite, et par moment si resserrée, qu'il était obligé de marcher dans le lit même de la rivière. Après avoir suivi pendant un quart-d'heure la pente douce qu'il remontait, le jeune voyageur ne put retenir un cri d'admiration à l'aspect du paysage magnifique qui se présentait à lui. Les bords escarpés de la rivière, si rapprochés en cet endroit qu'à peine le soleil pouvait-il y faire pénétrer ses rayons, s'éloignaient tout-à-coup, et décrivant de chaque côté un cercle pour venir se rejoindre à une centaine de pieds plus loin, formaient un amphithéâtre naturel, dont le centre était occupé par un lac aux ondes transparentes et paisibles.

Plusieurs centaines de petites habitations en terre s'élevaient sur le bord de ce lac, et semblaient parfois sortir du sein des eaux. Leurs toits arrondis, admirablement calculés pour servir de défense contre les éléments, annonçaient une industrie et une prévoyance étrangères aux naturels du pays; des ponts, des échuses, disposés avec un art admirable, facilitaient les communications et permettaient d'éviter les dangers de la crue trop rapide des eaux.

Bien qu'à l'admiration qu'il avait témoignée, il fût aisé de voir que notre voyageur n'avait jamais vu une colonie aussi nombreuse de castors, cependant il était trop au courant des habitudes industriennes de ces animaux, pour partager un instant l'illusion des voyageurs européens, qui ne peuvent croire, à l'aspect d'un de ces établissements, que ce ne soit pas là l'œuvre de l'homme.

Le jeune Canadien tourna le lac et s'engagea dans une gorge, qui faisait justement face à celle par où il était entré dans la vallée; cet étroit et difficile sentier le conduisit enfin sur la lisière d'une vaste clairière, au bord de laquelle étaient placées au hasard, sans ordre et sans symétrie, une soixantaine de huttes, bâties avec des troncs d'arbres, des broussailles et de la terre.

Le jour qui commençait à décliner ajoutait, à l'aspect sombre et sauvage de cette solitude, un caractère particulier de tristesse qui fit frissonner le jeune homme. Il eut besoin de se dire que dans cet établissement indien, il trouverait un ami et un frère pour éloigner de lui la vive impression qui semblait clouer ses pieds au sol humide de la forêt. Il quitta l'ombre protectrice des grands arbres et fit quelques pas dans la clairière.

Il vit alors se mouvoir au milieu des hautes herbes qui entourent les huttes indiennes, une trentaine de corps qui paraissaient et disparaissaient alternativement, mais si vite qu'à peine pouvait-on distinguer les formes humaines, c'étaient les enfants de la tribu, se livrant à leurs jeux accoutumés. Dès qu'ils aperçurent l'étranger, ils poussèrent des cris perçants et s'enfuirent en toute hâte vers le village comme pour y donner l'alarme. Mais leurs clameurs bruyantes avaient déjà attiré sur la porte de la hutte la plus voisine une douzaine de guerriers; ce fut vers ce groupe que se dirigea l'étranger. Celui qui paraissait être le chef lui indiqua du doigt la porte de la

lutte; il y entra et, s'avançant vers une pile de fagots de branches odorantes, il en prit un et s'assit en silence. Un grand nombre d'Indiens vinrent se ranger autour de lui, attendant avec patience que la dignité de l'étranger lui permit de parler.

Les chefs, assis vis-à-vis de lui, dirigeaient à peine un regard de son côté, se renfermant dans une réserve impassible; mais ceux des guerriers qui étaient demeurés dans l'ombre ne perdaient pas un de ses gestes, pas un des mouvements de ses muscles, partagés qu'ils étaient entre l'étonnement et la défiance.

Enfin le plus ancien parmi les chefs se leva, et s'adressant à l'étranger, lui parla en langue indienne.

—Aucun de mes frères ne parle-t-il français, demanda le jeune homme, en indiquant par un geste qu'il n'avait pas compris.

A cette demande, un imperceptible mouvement passa sur tous les visages, et le même chef répondit d'un ton sec et froid, dans le patois français du Canada.

—Le visage pâle peut parler, les Hurons l'écoutent.

—Le visage pâle a quitté ce matin sa demeure, pour venir serrer la main au brave Tevesina, son frère d'adoption, conduisez-moi donc vers lui afin qu'il me reçoive dans sa hutte, et que cette hospitalité confirme nos liens d'amitié.

A ce nom de Tevesina, et dès que l'étranger eut cessé de parler, une conversation animée s'établit entre les Indiens. Frédéric-Tevesina devina bien vite que sa demande, au lieu de lui concilier les égards et l'amitié des Hurons, avait soulevé contre lui leur haine et leur défiance. Mais il pouvait d'autant moins se rendre compte de cette fâcheuse disposition, qu'il savait l'influence de Tevesina parmi les siens.

La délibération fut bientôt troublée par les clameurs et les vociférations de la foule des femmes et des enfants, que la nouvelle inattendue de l'arrivée dans le village d'un visage pâle, frère et ami de Tevesina, avait déjà réunie autour de la hutte du conseil.

Quelques mots expliquèrent bien vite, au jeune Beauregard, le danger qui le menaçait: la tribu de Tevesina, après un combat malheureux, avait abandonné depuis quelques jours son village de la rivière aux Castors, qui n'était d'ailleurs qu'un établissement provisoire, pendant la saison de la chasse. Les ennemis en avaient pris possession, et c'était au milieu d'eux que se trouvait le jeune colon.

Au point de vue de Français et d'ami de Tevesina, il devait être considéré comme un ennemi par la tribu huronne, alliée des Anglais. On feignit de le prendre pour un espion, afin de pouvoir assouvir plus cruellement cette double haine.

COMTESSE DROHOJOWSKA,

*A Continuer.*

#### LES PELERINS DE MARIE.

“Jeunes pèlerins où allez-vous?—Nous venons de faire notre première communion; nous allons nous consacrer à la *Reine des Anges*, et lui demander la persévérance.—Ayez confiance, pieux enfants, Notre-Dame-de-Bon-Secours vous bénira.”



Jeune fille au front pâle d'où venez-vous? — Je languissais et ma vie allait s'éteindre. Un jour, oh! comme je souffrais! le médecin était auprès de mon lit, me fixant d'un air triste, ma mère le regardait en soupirant; puis j'entendis qu'on murmurait tout bas : *à la chute des feuilles*. Quoi pensais-je en moi-même si jeune! et déjà mourir... J'ai promis alors que si je voyais la *feuille reverdir*, je ferais un pèlerinage à Notre-Dame-de-Bon-Secours. Et la feuille a reverdi, et j'ai pu respirer la douce fraîcheur des bois. Aujourd'hui, j'ai voulu m'acquitter de mon vœu, c'est pourquoi je suis venue à la sainte chapelle.

— Mère au sourire joyeux où allez-vous?

— Je n'avais qu'un fils, il est parti pour la Californie. Je n'essaierai pas de vous dire tout le tourment de mon pauvre cœur depuis son départ! que d'inquiétudes! que de craintes! Quand je recevais de ses nouvelles, j'étais si contente! puis, c'étaient encore des tranches mortelles jusqu'à l'arrivée d'une autre lettre. Combien de fois n'ai-je pas pleuré, en songeant que peut-être il avait péri dans les troubles qui ont eu lieu en ce pays ou par les fièvres qui y règnent! pourtant un souvenir me consolait dans ces moments de grande tristesse; j'avais recommandé mon enfant à Marie. Mon fils est revenu; je n'ai pas oublié la bonne Vierge qui l'a gardé dans ses périls, c'est pourquoi je me rends à la sainte chapelle.

— Soyez bénie, pieuse mère, puisque vous avez eu foi en Marie."

— Epouse naguère si triste et si désolée, où allez-vous aujourd'hui avec un air si heureux, entourée de vos enfants.

— Hélas! depuis bien des années, nous gémissions dans notre solitude sur la conduite et le départ de mon mari. Le malheureux, après avoir tout dissipé dans les tavernes, avait cruellement abandonné ses enfants. Un soir prosternés aux pieds de la statue de Marie, nous l'implorions avec plus de confiance: *Consolatrice des affligés, priez pour nous, ramenez-nous celui qui nous a abandonnés*. O bonté de Marie! Le lendemain matin, il se présentait à la maison entièrement changé. C'est pourquoi nous allons à la Sainte Chapelle la remercier de ce bienfait.

— Navigateur d'où venez-vous?

— L'équipage était nombreux, et le ciel était calme. Tout-à-coup un vent violent souffla du côté de l'ouest, et notre vaisseau commençait à être secoué sur la mer houleuse; les flots s'annonçaient, déjà même le bâtiment faisait eau de toutes parts. Je m'élançai sur le tillac: *O patronne des Navigateurs, secourez-nous!* A peine avais-je fini ma prière que le vent s'apaise. J'ai voulu montrer ma reconnaissance à Celle qui nous a sauvés du naufrage; c'est pourquoi je suis venu à Notre-Dame-de-Bon-Secours.

— Soyez béni, pieux Navigateur, puisque vous avez eu foi en Marie."

— Vénérable vieillard, où allez-vous avec tant de peine?

— Voilà soixante-et-un ans que je passe par ce chemin. Ma mère... que Dieu la garde en son paradis!... elle avait une grande dévotion pour la Sainte Vierge, et elle me menait, enfant encore, à Notre-Dame-de-Bon-Secours. Lorsqu'elle se sentit à la veille de mourir... j'avais dix-neuf ans alors... elle m'appela près de son lit, et me dit en m'embrassant, mon fils, je te recommande une seule chose, n'oublie pas Notre-Dame-de-Bon-Secours. Maintenant je marche avec peine, la route est un peu longue pour moi; mais je me suis dit: peut-être est-ce ma dernière an-

née... et je suis venu encore une fois à la sainte chapelle.

— Soyez béni, vénérable vieillard; Marie est la patronne de la bonne mort; Marie vous conduira dans la paix du Seigneur pour y rejoindre votre pieuse Mère.

Quand nos cœurs, assaillis de craintes et d'alarmes,  
Sentront le poids des douleurs,  
O Marie! à vos pieds nous verserons nos larmes,  
Et vous les changerez en fleurs!

## DE L'HUMEUR.

Il ne faut pas, enfants, être trop susceptible,  
Se piquer sur un rien, être prompt à l'humeur;  
Aux moindres déplaisirs, se montrer trop sensible,  
Des autres et de soi c'est faire le malheur.

Que votre âme à l'humeur jamais ne s'abandonne;  
Avec force et courage osez la surmonter:  
Mais si vous ne pouvez quelquefois l'éviter,  
Ne la faites au moins rejaillir sur personne.

A quoi vous servira de boudier, de gronder?  
Votre fâcheuse humeur vous consolera-t-elle?  
A supporter vos maux au lieu de vous aider,  
Elle ne fait qu'y joindre une peine nouvelle.

On n'aimera jamais l'enfant triste et morose  
Qui se fâche de tout, trouve à tout de l'humeur:  
Il se rend importun aux autres comme à lui;  
Ses chagrins n'étaient rien, il en fait quelque chose.

MOREL-VINDÉ.

L'Echo a sa place marquée dans tous les Instituts dans toutes les bibliothèques des Collèges, Pensionnats, de paroisse et autres, qui ont pour but d'encourager les saines lectures et de lutter contre la propagande des mauvais livres.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial paraît le 1er et le 15 de chaque mois, en une feuille in 4o contenant 16 pages. Il formera au bout de l'année un beau volume de près de 400 pages.

Prix de l'abonnement pour tout le Canada: \$2 par an; \$1 pour six mois; en-dehors du Canada \$2 50c par an.

L'abonnement est pour un an ou pour six mois et date du 1er Janvier et du 1er Juillet. Tout ce qui regardé la Rédaction et l'Administration doit être adressé franco à MM. les Editeurs de l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial, Boite 450, Bureau de Poste, Montréal.

On s'abonne également au Bureau de La Minerve.

IMP. PAR DUVERNEY, FRÈRES, 10, RUE ST. VINCENT.